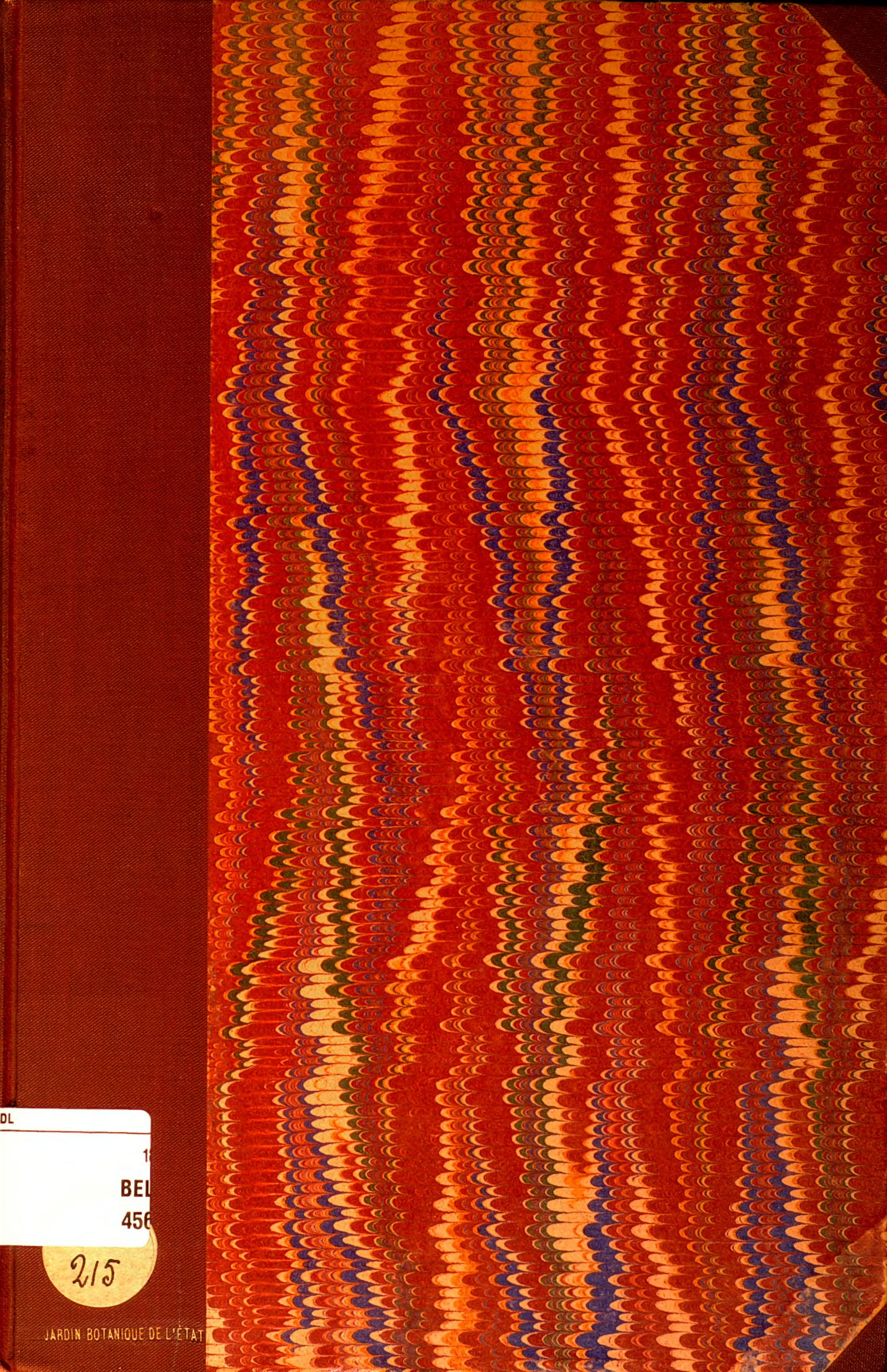


FLORE

DE

L'ARRONDISSEMENT DE FURNES ET D'UNE PARTIE
DE CELUI D'YPRES.

FLORE

DE L'ARRONDISSEMENT DE FURNES

ET D'UNE PARTIE

DE CELUI D'YPRES,

AVEC

DESCRIPTION GÉOLOGIQUE, ACCOMPAGNÉE D'UNE LISTE ZOOLOGIQUE

ET DÉTAILS SUR QUELQUES

ANIMAUX ET INSECTES DE CE PAYS.

PAR UN PHARMACIEN. Aimé De Tollenaere

Pius est patriæ, facta referre labor.

OVIDE TRIST. L. II.





YPRES,

DE L'IMPRIMERIE DE SIMON LAFONTEYNE, LIBRAIRE,

RUE AU BEURRE, 17.

A LA PHARMACIE BELGE
& A SES DÉFENSEURS.

PRÉFACE.

L'amour de la patrie est un sentiment dominant chez la plupart des hommes. Nous nous attachons d'abord par habitude, ensuite par reconnaissance, aux lieux qui nous ont vus naître et qui nous ont nourris. On ne reste guère indifférent aux objets qui nous environnent et qui frappent chaque jour nos regards. Une sorte de penchant nous porte à vouloir connaître ce qui nous entoure. Les peuples qui l'ont habitée avant nous, et qui l'ont modifiée par leurs travaux, sont nos pères: qui ne veut savoir sa généalogie? Enfin ce climat même, dont l'influence incontestable se fait sentir à tout notre être, à qui nous devons peut-être, la plupart de nos inclinations; comment ne pas désirer d'en étudier la nature, surtout quand l'étude du monde physique a été la principale occupation de notre vie? Tant de causes, en un mot, nous sollicitent à l'observation du pays natal, qu'il est peu d'hommes qui n'aient aimés à recueillir quelques traditions de son histoire, quelques particularités de son sol.

Tel est le but de la Flore que je publie aujourd'hui. Vu l'abandon ou le Gouvernement actuel a laissé jusqu'ici la pharmacie et le loisir que nous laissent MM. les Médecins et vétérinaires; j'avais d'abord entrepris pour moi-même et sans autre but que ma propre instruction, des récherches assez nombreuses sur la botanique, zoologie et géologie de mes environs. Des amis, plus bienveillants que prudents

peut-être, à qui j'avais communiqué quelques résultats épars de mes investigations, m'ont engagé à les compléter et à les offrir au public dans un ordre méthodique, et afin de suppléer au vide que nous laisse dans la caisse, la rareté des formules magistrales. J'ai cédé à ces conseils, bien que je ne me sois pas dissimulé les difficultés d'un pareil travail. Je sais que, même après des études consciencieuses et approfondies, on peut légitimement craindre de n'avoir composé que des esquisses incomplètes; mais je n'ai pas eu la prétention de faire un ouvrage, je n'ai voulu que rassembler quelques matériaux.

Le Gouvernement a conçu l'idée d'ériger des institutions agricoles, idée trop louable d'ailleurs; heureux! si on pouvait nourrir l'espoir d'y voir un jour la pharmacie représentée parmi le personnel de ces vastes établissements pour l'enseignement de la Botanique et de la Géologie.

J'espère que les élèves pharmaciens, naturalistes et voyageurs, trouveront dans mon travail quelques observations intéressantes. Puisse ce petit opuscule, dont le style peut décéler une plume jeune encore, me faire mériter les suffrages des gens de bien, tout en les persuadant, par là de l'utilité, que produirait notre art, s'il était mis comme dans tous les autres royaumes, sous la sauvegarde d'une loi sage et bien dictée. J'aime à croire avec Labruyère, que, « Celui « qui n'écrit que pour satisfaire à un devoir dont il « ne peut se dispenser, à une obligation qui lui est « imposée, doit avoir sans doute de grands droits « à l'indulgence de ses lecteurs. »

Da veniam scriptus quorum non gloria nobis.
Causa, sed utilitas officiumque fuit.

OVIDE.

EXPOSÉ SUCCINCT

DES PARTIES EXTÉRIEURES DES PLANTES. *

La BOTANIQUE est une science qui nous apprend à connaître par principe les végétaux.

L'homme qui s'occupe de cette science, qui l'approfondit, qui en fait le sujet de ses méditations, qui cherche à en améliorer ou à en étendre le domaine, s'appelle BOTANISTE.

Un VÉGÉTAL est un corps organisé, ordinairement attaché à la terre, privé de la faculté locomotrice, mais pourvu de celle de croître et de sentir.

C'est surtout à l'aide d'une MÉTHODE, ou d'un SYSTÈME, qu'on parvient à la connaissance des végétaux.

On appelle de ce nom une distribution régulière des végétaux par CLASSES et ORDRES; la présence de certaines parties, dont on est convenu, dans les végétaux, constituent les classes, puis les ordres. Plus ces parties sont constantes et faciles à appercevoir, meilleure est la méthode et le système. Les classes renferment les ordres; les ordres, les genres.

Les GENRES sont formés des végétaux qui ont tous les caractères de la classe et de l'ordre où ils doivent se trouver, et qui différent entre eux par d'autres caractères.

Les espèces sont formées des plantes qui, ayant les caractères du genre, différent entre elles par d'autres caractères constans.

Les VARIÉTÉS sont des individus d'une même espèce, qui n'en différent que par des caractères passagers qui peuvent se perdre, soit avec le temps, soit avec les circonstances qui les ont fait naître.

L'INDIVIDU proprement dit est la plante qu'on a sous les yeux, quelle qu'elle soit.

Un végétal est ordinairement composé des parties suivantes:

1° La racine, 2° la tige, 3° les feuilles, 4° les fleurs, 5° le fruit, 6° de quelques organes accessoires qu'on désigne sous le nom de *supports*.

* MM. Les Pharmaciens m'excuseront de cet exposé, qui d'ailleurs se trouve dans tous les ouvrages de Botanique, mais, cet ouvrage pouvant être lu par d'autres personnes, ils y trouveront en même temps une notion utile.

Tous les végétaux ne présentent pas ces organes; ils manquent quelquefois d'un ou de plusieurs; mais ils en offrent toujours un nombre quelconque qui servent au botaniste de caractères pour les distinguer des autres et les reconnaître.

Nous ne prétendons pas parler des organes internes, dont la connaissance constitue plus particulièrement l'ANATOMIE et la PHYSIOLOGIE VÉGÉTALES, branche de la botanique maintenant très-cultivée, mais dont il n'entre pas dans notre plan de nous occuper.

DES RACINES.

On en distingue trois espèces principales:

1° Racine FIBREUSE: celle qui est composée de filets alongés, rameux, arrondis, d'un petit calibre, ordinairement nombreux; si ces filets sont très-fins, on dit la racine CHEVELUE.

2° Racine TUBEREUSE: celle qui consiste en un corps renflé, creux ou solide, charnu. Quelquefois il n'y a qu'un tubercule (le *radis*); quelquefois il y en a deux (*orchis*); d'autres fois ils sont nombreux et petits (la *saxifrage granulée*). Les tubercules peuvent faire le corps de la racine: ce sont les véritables racines tubéreuses (*corydalis tuberosa*, Decand.); mais ils sont souvent seulement adhérens aux fibres de la racine (*filipendule, pomme de terre*). La racine tubéreuse, qui va graduellement en diminuant, est dite PIVOTANTE (la *rave*, le *navet*).

3° Racine BULBEUSE: celle qui consiste en un corps charnu, succulent, composé de tuniques qui se recouvrent (*narcisse*). A proprement parler, ce n'est pas une racine; le bulbe est un véritable bourgeon radical, la racine est fibreuse et située au-dessous.

On distingue trois parties à ces racines, le corps, le collet et le chevelu: COLLET, l'espèce de rétrécissement qui est à fleur de terre entre le commencement de la tige et le corps de la racine; CORPS, ce qui constitue la véritable racine; et CHEVELU, les fibres qui tiennent au corps: il y a des racines qui n'ont que le collet et le chevelu.

Par rapport à leur direction en terre, les racines sont PERPENDICULAIRES OU HORISONTALES; RAMPANTES, si elles poussent des fibres d'espace en espace dans cette dernière direction.

Par rapport à leur durée, elles sont annuelles, bisannuelles, vivaces, ligneuses et d'une durée indéfinie.

DE LA TIGE.

La tige est, à proprement parler, le corps du végétal: on en reconnaît trois espèces.

1° La TIGE spécialement dite: c'est cette partie du végétal

qui s'élève ordinairement de la racine, perpendiculairement à la terre, et qui porte les feuilles, les fleurs et les fruits; la plupart des herbes et des sous-arbrisseaux ont des tiges.

2° Le CHAUME : on appelle ainsi la tige des graminées; elle est garnie, dans toute sa longueur, de nœuds qui servent à l'affermir (le *blé*, le *seigle*, etc.).

3° Le TRONC : c'est la tige des arbrisseaux et plus particulièrement des arbres; elle est ligneuse, grosse et pourvue d'une écorce plus ou moins épaisse (le *chêne*, l'*orme*, etc.).

On considère les tiges par rapport à leur position : elles sont le plus souvent DRESSÉES (la *valériane*, le *millepertuis*) : si elles montent verticalement, si elles le font sans se ramifier, ou du moins très-peu, on les dit MONTANTES (le *peuplier d'Italie*); elles sont INCLINÉES, si elles s'éloignent de la verticale (*danthonia decumbens*, Decand.) : elles sont COUCHÉES, si elles s'étendent sur la terre (la *centinode*, etc.) : les tiges couchées sont RAMPANTES, si elles poussent seulement des racines de leurs nœuds (la *nummulaire*) : elles sont TRAÇANTES ou STOLONIFÈRES, si étant couchées elles poussent des tiges et des racines de leurs nœuds (le *fraisier*, le *lierre terrestre*).

Par rapport à leur rectitude, les tiges sont DROITES, si elles ne s'éloignent pas de la ligne de ce nom, lors même qu'elles seraient couchées (*sisymbrium supinum*, L.); FLEXUEUSES ou SINUEUSES, si elles forment des courbures ou des angles d'un nœud à l'autre (*thalictrum minus*, L.); en ZIGZAGS, si les inflexions sont tantôt tortues, tantôt droites; elles peuvent être ROULÉES EN SPIRALE, COURBÉES, etc. Les tiges peuvent s'entortiller autour des corps voisins; si c'est à l'aide de leurs vrilles ou des pétioles, on les dit GRIMPANTES (*vicia*, etc.); si c'est au moyen des tiges, on les appelle VOLUBILES (*le houblon*, etc.); quelquefois les plantes qui ont la tige rampante montent par le moyen des racines qu'elles implantent dans les murs, etc. (le *lierre*).

Par rapport à leur épaisseur, les tiges sont GROSSES, MOYENNES, GRÊLES, EFFILÉES, FILIFORMES, CAPILLAIRES, etc. On entend ces termes sans qu'il soit besoin de les expliquer. Les tiges creuses intérieurement sont dites FISTULEUSES (*allium*, etc.).

Par rapport à leur surface, elles sont LISSES, si aucune aspérité ne se remarque à leur extérieur, (le *jonc fleuri*); RUDES, RABOTEUSES, APRES, RUGUEUSES, etc., s'il s'en trouve; elles sont STRIÉES, si on y voit de petites lignes creuses et parallèles, (les *ombellifères*); CANNELÉES, si on y remarque de petites raies creusées plus profondément; SILLONNÉES, si ces raies sont très-excavées et grandes (*heracleum spondylium*, L. etc.).

Les tiges sont quelquefois garnies de nœuds : s'ils sont gros, on les dit NOUEUSES (*caucalis nodosa*, All.); si elles sont cassantes à ces nœuds, on les dit ARTICULÉES (le *gui de chêne*).

2.

Les tiges sont NUES, si on n'y observe pas de feuilles; GLABRES, si on n'y voit ni poils, ni soies, ni duvet ou épines, etc.: elles sont FEUILLÉES, VELUES, SOYEUSES, COTONNEUSES, ÉPINEUSES, etc., dans le cas contraire. Elles sont AILLÉS, si on y observe des prolongemens membraneux venant des pétioles ou des feuilles, etc. (les *lathyrus*).

Par rapport à leur contour, les tiges sont CYLINDRIQUES, ARRONDIES, COMPRIMÉES, TRIANGULAIRES, QUADRANGULAIRES: ou à beaucoup d'angles, on les dit alors ANGULEUSES (la *saponaire*, etc.).

Enfin les tiges des plantes, considérées sous l'aspect de leur division, peuvent être SIMPLES (la *benoîte*, etc.), si elles ne poussent pas de branches; RAMEUSES, si elles en poussent; DIFFUSES, si le nombre en est considérable (la *tormentille*): les tiges rameuses sont DICHOTOMES, si les divisions vont toujours de deux en deux (la *mâche*); TRICHOTOMES, si elles vont de trois en trois, etc.

Les rameaux, qui sont des parties de la tige, peuvent être ALTERNES ou OPPOSÉS; VERTICILLÉS, s'ils sont opposés plus de deux; RAMASSÉS, s'ils partent plusieurs du même point: ils sont DIVERGENS, s'ils s'éloignent de la tige presque à angle droit; DRESSÉS, FASTIGIÉS, s'ils se rapprochent de la tige, PENCHÉS, TOMBANS, etc.

Les ÉPINES sont des prolongemens ligneux, aigus, qui naissent sur l'écorce des tiges et des rameaux, qui vont jusqu'au bois, et qui paraissent dus à l'avortement des rameaux; elles adhèrent fortement à l'écorce, ce qui les différencie des aiguillons qui s'en détachent avec facilité. Les épines sont SIMPLES, BIFIDES, TRIFIDES, RAMEUSES, ÉTOILÉES, etc.

DES SUPPORTS.

Ils servent à soutenir les feuilles, les fleurs et les fruits, et sont probablement formés aux dépens des rameaux.

1° Le PÉTIOLE: c'est un prolongement de la tige qui porte la feuille: il peut être simple, rameux, dichotome, trichotome, glabre ou velu, épineux, etc.; AILÉ, s'il est pourvu d'une sorte de membrane sur les côtés: il porte souvent à la base des stipules, des épines, etc.; il est solitaire géminé, (deux à deux), ramassé, verticillé, etc. Les divisions des pétioles rameux s'appellent PÉTIOLES PARTICULIERS.

2° Le PÉDONCULE: c'est un prolongement de la tige qui porte la fleur: il peut avoir toutes les manières d'être du pétiole; lorsqu'il est rameux, les ramifications simples s'appellent des PÉDICELLES.

3° La HAMPE ou SCAPE: c'est une sorte de pédoncule qui part de la racine, et qui est toujours dépourvu de feuilles.

DES FEUILLES.

Les FEUILLES sont un des organes les plus importans des plantes; elles offrent au botaniste de bons caractères pour distinguer entre eux et reconnaître les différentes espèces des végétaux.

1° Considérées sous le rapport de leur circonscription, les feuilles sont:

LANCÉOLÉES, lorsqu'elles sont alongées de manière à ce que leur longueur soit au moins triple de leur largeur, et qu'elles vont en diminuant de la base au sommet.

OVALES, si le diamètre transversal du milieu est le plus grand, et qu'à égale distance du centre les diamètres soient de même longueur entre eux, avec les bords plus ou moins arrondis à la base et au sommet; OVALES-ÉLARGIES, si la base ou le sommet sont plus larges que le centre; OBOVALES, si l'ovale est renversé; ARRONDIS, ORBICULAIRES, si les diamètres en tous sens sont à peu près égaux.

ELLIPTIQUES, si les diamètres du centre et ceux de deux points pris à une certaine distance de ce centre sont égaux.

SPATULÉES, si une feuille ovale ou arrondie est rétrécie avant la base qui conserve une certaine largeur.

LINÉAIRES, si la longueur surpasse beaucoup de fois la largeur, avec les bords parallèles dans la plus grande partie de leur étendue. On conçoit, d'après cette définition, qu'une feuille linéaire peut être large.

SUBULÉES: c'est la feuille très-alongée, et dont les bords vont en se rapprochant de la base à la pointe, et finissent par se confondre en manière d'alène.

CAPILLAIRES: ce sont les feuilles dont les deux bords sont presque confondus pour ne former qu'une ligne presque de la finesse d'un cheveu.

TRIANGULAIRES, feuilles dont la base et les côtés sont en lignes droites et forment un triangle: on les appelle DELTOÏDES, si leur figure se rapproche d'un delta grec; si les angles inférieurs des feuilles triangulaires se prolongent beaucoup, on les appelle SAGITTÉES, etc. Si c'est le sommet de la feuille qui est élargi, et qu'elle aille en diminuant jusqu'à la base, elle prend le nom de CUNÉIFORME; il n'y a quelquefois que la base d'une feuille qui soit cunéiforme.

QUADRANGULAIRES, PENTANGULAIRES, etc., suivant qu'elles sont à quatre ou cinq côtés en lignes droites, etc.; RHOMBOÏDALES, si les quatre côtés sont obliques les uns sur les autres et parallèles (le *peuplier d'Italie*); TRAPÉZIFORMES, si deux des quatre côtés seulement sont parallèles.

2° Considérées par rapport à leur base et à leur sommet.

On appelle BASE cette partie de la feuille à la quelle est attaché le pétiole; et SOMMET, l'extrémité opposée.

La base des feuilles est ARRONDIE, si elle affecte cette forme; ATTÉNUÉE, si elle diminue peu à peu jusqu'à se confondre avec le pétiole; ÉCHANCRÉE, si les côtés de la feuille au point d'attache du pétiole font un angle rentrant; si les feuilles échancrées à la base sont en même tems ovale, on les dit CORDIFORMES; elles sont CORDIFORMES-OVALES, CORDIFORMES-LANCÉOLÉES, suivant que ces figures se trouvent réunies; si la feuille est élargie et échancrée au sommet, on la nomme en cœur renversé, OBCORDÉE; si la base est très-échancrée en rond, et le sommet arrondi, déprimé, la feuille est RÉNIFORME, SEMILUNAIRE, etc.

Le sommet des feuilles est quelquefois arrondi; on les appelle alors OBTUSES; si les bords se rapprochent au sommet sous un angle de très-peu d'étendue, elles sont AIGUES; POINTUES, si les bords réunies se confondent en une seule ligne faisant la pointe; si les bords restent quelque tems parallèles, on dit que les feuilles sont prolongées en LANGUETTE. Le sommet des feuilles peut être TRONQUÉ, ÉCHANCRÉ, etc.

5° Considérées sur leurs bords, les feuilles sont:

ENTIÈRES, si la ligne extérieure de leur pourtour se prolonge sans aucune discontinuité; DENTÉES, si cette ligne est rompue à chaque instant par de petits angles rentrans et saillans. On dit les feuilles DENTÉES SIMPLEMENTS, si les deux côtés de la dent sont égaux; DENTÉES en SCIE, si un des côtés est plus long que l'autre; ce qui les force nécessairement à être obliques, et disposées à peu près comme les dents d'une scie; CRÉNELÉES, si les deux côtés de la dent se réunissent en manière de demicercle; les feuilles sont DOUBLEMENT DENTÉES, si de grandes dents en ont de plus petites sur leurs côtés; IRRÉGULIÈREMENT DENTÉES, si les dents sont inégales. On dit que les DENTS sont AIGUES, si leurs deux côtés se réunissent sous un angle peu ouvert; OBTUSES, si cet angle est ouvert et émoussé au sommet. Lorsque les dents des feuilles sont grandes, on dit qu'elles sont pourvues de GROSSES DENTS; si elles sont fines, on les appelle DENTICULES. Les feuilles crénelées subissent plusieurs des modifications des feuilles dentées.

Si les bords des feuilles, au lieu d'offrir des dents ou de crénelures, sont comme LACÉRÉS, ÉRODÉS, DÉCHIQUETÉS, MORCELÉS, etc., on les appelle de ces noms; si les anfractuosités qu'on y observe sont régulières, arrondies, et d'une certaine étendue, on les dit SINUEUSES.

4° Considérées par rapport à leurs deux faces les feuilles sont:

PLANES, si on y observe ni élévation, ni cavité; c'est le plus grand nombre des feuilles.

ONDULÉES, si on y remarque des élévations alongées et arrondies sur le côté saillant de l'élévation ou dos.

Plissées, si on y remarque des élévations alongées et à dos aigu.

Crépues, si on y remarque des élévations courtes, nombreuses et arrondies; ce sont les bords des feuilles qui sont ordinairement crèpus, ce qui paraît dépendre de ce qu'ils ont une étendue plus grande que le centre de la feuille proportionnellement.

Ridées, si les élévations sont nombreuses, courtes et à dos aminci.

Les feuilles sont quelquefois pliées en deux; en gouttières, si les deux côtés sont creusés sur une de leur face en demi-cercle dans toute leur longueur; canaliculées, si l'écartement des deux portions de la feuille pliée laisse une sorte de conduit moins grand; ensiformes, si ces deux côtés sont appliqués immédiatement l'un sur l'autre (*iris*).

Les feuilles peuvent êtres concaves, former le capuchon, la cuiller, etc.

Les feuilles peuvent être roulées en cornet, etc., comme dans beaucoup de graminées, etc.

5° Sous le rapport de leur vestiture:

Les feuilles peuvent être nues, c'est-à-dire, sans aucun autre organe dépassant leur surface. Une feuille nue peut être glabre, luisante; veinée, si les vaisseaux rampent à la surface de manière à être facilement aperçus; marqués de nervures, qui sont des lignes saillantes, alongées, qu'on y remarque; elles peuvent être rugueuses, raboteuses, rudes, etc.

Les feuilles peuvent être garnies:

De poils, petits filets creux qu'on observe sur les tiges, les feuilles, etc.; ils sont mous, roides; dans ce dernier cas, ils sont appelés hispides; ils peuvent être simples, bifurqués, rameux, disposés en étoiles, etc. (*feuilles velues, hispides,* etc.).

De soies, petits filets doux, alongés, luisans, probablement sans canal intérieur (*feuilles soyeuses.*).

De duvet, petits filets soyeux fort courts (*feuilles pubescentes.*).

De coton, filets soyeux, nombreux et entrelacés (*feuilles cotonneuses.*).

De laine, soies nombreuses, épaisses et rameuses (*feuilles laineuses.*).

D'une matière gluante, visqueuse, qui les vernit et en recouvre la surface, soit d'un seul côté ou des deux (*feuilles visqueuses.*).

La soie, les poils, etc., peuvent garnir les deux faces des feuilles, ou un seul des côtés, ou seulement les bords; dans ce dernier cas, on les dit ciliées, si les poils sont de la même longueur et également écartés.

De GLANDES: on en distingue de miliaires, de vésiculaires, de globuleuses, de lenticulaires, d'utriculaires, etc. (*feuilles glanduleuses.*).

De TUBERCULES: ce sont des corps solides, durs, plus ou moins gros (*feuilles tuberculeuses*); ils les rendent rudes au toucher. Les tubercules sont souvent surmontés de poils hispides. Si les tubercules sont arrondis, à peu près égaux et d'un certain volume, on les appelle MAMELONS.

D'AIGUILLONS: ce sont des corps piquans, solides, non creux, qui se détachent par la base avec facilité (*feuilles aiguillonnées*).

6° Relativement à leur coloration, les feuilles sont en général vertes; mais ce vert peut être PALE, NOIRATRE, JAUNATRE, etc. On le dit GLAUQUE, s'il se rapproche du vert de mer, avec la propriété de ne se point mouiller lorsqu'on trempe ces feuilles dans l'eau (*feuilles glauques*).

Les feuilles peuvent être ROUGEATRES, PURPURINES, VIOLETTES, etc. Elles ne prennent le plus souvent ces couleurs qu'en vieillissant; quelquefois, au contraire, à leur naissance elles sont BLANCHES, JAUNES, etc.; mais elles perdent ce coloris en croissant. Les feuilles sont quelquefois colorées par maladie.

Les feuilles peuvent être PANACHÉES, MARBRÉES, c'est-à-dire, avoir par places des couleurs blanches, jaunes, rouges, etc.

7° Relativement à leur épaisseur, elles peuvent être MINCES, si les deux faces sont très-rapprochées; elles sont alors souvent TRANSPARANTES: elles sont ÉPAISSES, si les deux faces sont séparées par une substance plus abondante; les feuilles épaisses sont souvent OPAQUES; CHARNUES, si cette substance est très-abondante: les feuilles charnues peuvent être LANGUIFORMES, si l'épaisseur est à peu près la même partout, avec un sommet arrondi; OVOÏDES, si les deux faces sont gonflées de manière à imiter un œuf; SPHÉROÏDES, si elles ressemblent à une sphère. Si le gonflement arrondi a lieu suivant la longueur d'une feuille, on l'appelle CYLINDRIQUE.

Les feuilles peuvent avoir plus de deux faces; on les dit TRIGONES, si elles ont trois faces; si les trois côtés sont sur une feuille alongée, on la dit TRIANGULAIRE.

Les feuilles à trois faces peuvent être en DOLOIRE, si elles sont courtes et amincies par un côté en forme de hache; ACINIFORMES, si elles sont alongées et amincies d'un côté en forme de sabre, etc.

Les feuilles peuvent avoir quatre faces: on les appelle QUADRANGULAIRES, CARRÉES, TÉTRAGANES; PENTAGONES, si elles en ont cinq, etc.; et si les faces sont multipliées, ANGULEUSES, etc.

Les feuilles ont quelquefois sur leurs bords des productions membraneuses, cartilagineuses, scarieuses; quelquefois elles sont entièrement de cette nature: de là viennent les noms de FEUILLES CARTILAGINEUSES, MEMBRANEUSES, SCARIEUSES; DENTS CARTILAGINEUSES, etc.

8° Par rapport à la consistance, les feuilles sont MOLLES, FERMES, ROIDES, CORIACES, CASSANTES, TENACES, etc. On entend ces termes sans qu'il soit besoin d'en donner d'explication.

9° Par rapport à leur durée, les feuilles sont TOMBANTES, si elles périssent chaque année à l'entrée de l'hiver, comme il arrive au plus grand nombre des plantes et des arbres; CADUQUES, si elles tombent avant l'époque ordinaire et avec facilité; PERSISTANTES, lorsqu'elles restent plusieurs années sur la plante ou l'arbre: il y a quelques feuilles qui restent sur les arbres, quoique désséchées à leur époque ordinaire (les *chênes*).

10° Par rapport à leurs divisions, les feuilles sont SIMPLES ou COMPOSÉES.

Les feuilles simples sont celles qu'un pétiole simple soutient et va attacher à la tige ou aux branches; elles affectent une ou plusieurs des formes indiquées ci-dessus; leur contour peut être divisé, en outre, de la manière suivante:

En VIOLON, si elles ont une echancrure arrondie de chaque côté, un peu au-dessus de la base (*rumex pulcher*, L.).

LOBÉES, s'il y a plusieurs divisions arrondies, un peu obliques, presque égales et allant à peu près jusqu'au milieu du disque de la feuille (*hepatica triloba,* Vill.).

PALMÉES, si les lobes sont droits et aigus (la *vigne*).

LACINIÉES, si les lobes sont inégaux, nombreux et irréguliers (le *laceron*, etc.).

PINNATIFIDES, lorsque le contour d'une feuille est divisé en segmens égaux, qui ne pénètrent pas jusqu'au pétiole; les segmens peuvent être eux-mêmes pinnatifides, de sorte qu'on dit alors que les feuilles sont BIPINNATIFIDES, TRIPINNATIFIDES, etc. Il faut faire attention que les segmens des feuilles pinnatifides, qu'on appelle quelquefois abusivement folioles, sont souvent profonds, de sorte qu'on pourrait croire que les feuilles où cette disposition se rencontre sont ailées.

LYRÉES, si le contour d'une feuille est divisé en segmens arrondis, qui vont graduellement en augmentant de la base au sommet sans atteindre le pétiole (*lapsana fœtida,* All.).

RONCINÉES, lorsque le contour d'une feuille est divisé en segmens inégaux, anguleux, qui vont graduellement en augmentant de la base au sommet, et dont les inférieurs atteignent le pétiole (*pissenlit,* etc.).

Les FEUILLES COMPOSÉES, sont celles qui sont soutenues par des pétioles particuliers, qui se rendent à un pétiole commun qui les attache à la tige ou aux branches.

Les feuilles composées sont formées de plusieurs feuilles qu'on appelle FOLIOLES; les folioles en particulier sont de véritables feuilles simples, qui en ont les formes et les caractères, et qui peuvent par conséquent être de toutes sortes de grandeur. Il ne s'agit que d'indiquer leur disposition sur le pétiole commun.

Lorsqu'elles sont attachées au sommet du pétiole, on les dit :

Conjuguées ; ce sont celles qui ont deux folioles.

Ternées, celles qui ont trois folioles (*les trèfles*).

Quaternées, etc., celles qui en ont quatre.

Digitées, lorsque plus de quatre folioles sont attachées au sommet du pétiole commun (la *quintefeuille*).

Pédalées, lorsque le pétiole étant bifurqué au sommet, les folioles sont attachées à chacun des côtés externes de la bifurcation (le *pied de griffon*).

Si les folioles, au lieu d'être attachées au sommet du pétiole commun, sont disposées sur ces côtés comme les barbes d'une plume, on les appelle ailées ou pinnées (la *vesce*, le *pois*); elles sont simplement ailées, lorsqu'il n'y a qu'une seule rangée de folioles à droite et à gauche ; les feuilles sont ailées avec impaire, lorsqu'il y a une foliole terminale à l'extrémité du petiole (le *baguenaudier*); et ailées sans impaire, lorsqu'il n'y en a pas (les *lathyrus*).

Les feuilles ailées sont doublement ailées ou bipinnées, ou tripinnées, suivant que le pétiole particulier porte lui-même une rangée de folioles, ou qu'il est rameux, et qu'il est encore doublement ailé : au-delà de trois rangées de folioles, les feuilles sont dites décomposées.

11° Par rapport au pétiole et à son insertion, il s'attache brusquement à la feuille qui est arrondie à la base ou tronquée, ou bien celle-ci finit insensiblement en se confondant avec lui. Si le pétiole s'attache sous la feuille, on la dit peltée, en bouclier (*l'écuelle d'eau*, etc.).

Le pétiole est simple dans les feuilles simples ; composé, rameux, dichotome, trichotome, décomposé, suivant qu'il appartient à des feuilles de ces différens genres.

Il peut être nu, velu, soyeux, cotonneux, aiguillonné, glanduleux, etc.

Le pétiole manque souvent, alors les feuilles sont dites sessiles ; elles peuvent être seulement posées sur la tige ; mais aussi elles peuvent l'embrasser : on les appelle alors amplexicaules, embrassantes ; si la tige passe au travers de la feuille, elle est dite perfoliée ; si la feuille se prolonge sur la tige en manière d'aile ou de menbrane, elle est dite décurrente ; les pétioles sont quelquefois un peu décurrens.

On trouve souvent à la base du pétiole ou sur le pétiole une sorte de feuille avortée qu'on appelle stipule : elle peut affecter la plupart des formes et des manières d'être des feuilles ; elle est ordinairement sessile ; elle paraît avoir pour usage de protéger la feuille avant son développement.

12° Par rapport à leur disposition, direction et situation, les feuilles sont :

1° ALTERNES, OPPOSÉES, VERTICILLÉES, RAMASSÉES, ÉPARSES.

2° ÉTALÉES, APPLIQUÉES les unes contre les autres ou sur les rameaux; PENCHÉES, DIVARIQUÉES, etc.

3° Celles qui viennent de l'intérieur de la graine sont dites SÉMINALES. Celles qui partent de la racine ou du collet sont dites RADICALES; CAULINAIRES, celles de la tige; TERMINALES, celles du sommet; FLORALES, celles qu'on trouve au voisinage des fleurs: ces dernières sont souvent différentes des autres, et colorées.

Les BRACTÉES sont de petites feuilles avortées qu'on trouve à la base des fleurs, et qui sont aux fleurs ce que les stipules sont aux feuilles: elles paraissent destinées à protéger la fleur en bouton; elles peuvent affecter les formes diverses des feuilles; elles sont ordinairement sessiles, souvent membraneuses, colorées, etc.

DES FLEURS.

La fleur est ordinairement la partie la plus apparente du végetal, et toujours la plus essentielle, puisqu'elle contient les organes de la reproduction; c'est dans la fleur que les botanistes trouvent les caractères qui servent de fondement aux méthodes, aux classes, aux ordres et aux genres.

Les fleurs peuvent être composées des parties suivantes:

1° Le CALICE.
2° La COROLLE.
3° Le RÉCEPTACLE.
4° Les ÉTAMINES.
5° Les PISTILS.
6° L'OVAIRE.
7° Le NECTAIRE.

DU CALICE.

Le CALICE est cette partie extérieure de la fleur, ordinairement colorée en vert, épaisse, qui renferme la corolle, et les parties de la fructification, ou seulement les parties de la fructification, ou quelques-unes des parties de la fructification.

Il est utile pour protéger les parties qu'il renferme: souvent les étamines sont posées sur lui, et il sert aussi d'enveloppe au fruit.

Il faut considérer les calices par rapport à leur tube, à leur bord supérieur, et à leur division.

1° Le tube des calices est cylindrique, anguleux, pyramidal, gonflé, vésiculeux, ovoïde, gros, petit, subulé, etc.

2° Les calices sont composés d'une seule pièce sans divisions au sommet: on les appelle *entiers* (*ceux de beaucoup d'ombellifères*); ce sommet peut être divisé en découpures peu profondes qu'on appelle dents (CALICE DENTÉ), et qui peuvent présenter les caractères des différentes dents des feuilles. Si les décou-

pures vont jusqu'à la moitié du tube du calice et plus, elles prennent le nom de lobes (CALICE LOBÉ); les lobes peuvent avoir toutes les formes que nous avons vues affecter aux feuilles: ainsi ils sont lancéolés, ovales, arrondis, incisés, pinnatifides, ailés, etc. Le nombre des dents et des lobes varie depuis 2 jusqu'à 10, 12 et plus: s'il n'y en a que 2, on les appelle ordinairement lèvres; leur nombre le plus ordinaire est de cinq. Les calices d'une seule pièce sont appelés MONOPHYLLE, et, suivant le nombre des dents, BIFIDES, TRIFIDES, QUADRIFIDES, QUINQUEFIDES, MULTIFIDES, etc.

3° Les calices peuvent être composés de plusieurs folioles distinctes; elles sont au nombre de 2, 3, 4, 5, etc. Ces folioles peuvent affeter toutes les manières d'être des feuilles: on appelle les calices de plusieurs folioles DIPHYLLES, TRIPHYLLES, POLYPHYLLES; etc., suivant leur nombre. Le calice des graminées s'appelle GLUME; d'autres l'appellent BALE: ce calice à ordinairement 2 folioles ou VALVES. Nous avons réservé le nom de bâle pour la corolle des plantes de cette famille.

Si les calices sont doubles, on les dit CALICULÉS (la *mauve*). Le calice général des fleurs composées est composé de beaucoup de folioles imbriquées: on le nomme CALICE IMBRIQUÉ (la *verge d'or*, etc.).

Les calices sont persistant, caduques, marcescens, etc.

Il y a souvent à la base des calices des espèces d'écailles ou bractées calicinales (les *œillets*).

L'intérieur des calices est quelquefois velu (*thymus*), ordinairement glabre.

Le calice manque dans un certain nombre de plantes (*robertia*, etc.). Comme le calice est quelquefois coloré, il devient difficile de décider si c'est la corolle ou le calice qui est absent. Il y a des botanistes qui tranchent la difficulté en appellant l'enveloppe florale unique, PERIANTHE (autour de la fleur).

On comprend quelquefois abusivement, parmi les calices, l'INVOLUCRE, espèce de collerette à folioles verticillées qu'on observe à la base des rayons des fleurs en ombelle; et l'INVOLUCELLE, celle qui se trouve à la base des pédicelles des ombellules des mêmes fleurs.

La SPATHE est une sorte d'enveloppe souvent monophylle, quelquefois diphylle, qui enveloppe quelques espèces de fleurs ordinairement dépourvues de calice particulier.

Les fleurs en chaton n'ont le plus souvent pour calice qu'une écaille qui protége et porte les étamines dont chaque fleur se compose.

On appelle CALICE INFÈRE celui qui contient l'embryon; CALICE SUPÈRE celui qui est situé au-dessus.

Les calices peuvent être glabres, velus, aiguillonnés, etc.

DE LA COROLLE.

La COROLLE est cette partie de la fleur ordinairement colorée de toute sortes de façons, mince, délicate, située entre le calice et les étamines, et renfermant les parties sexuelles en tout ou en partie.

Les corolles sont simples ou composées, régulières ou irrégulières.

On donne le nom de PÉTALE à chacune des pièces qui composent la corolle: lorsqu'elle est d'une seule pièce, on la dit MONOPÉTALE, etc.; POLYPÉTALE, s'il y en a plusieurs.

On considère dans chaque pétale le sommet, le corps et la base: le SOMMET est l'extrémité libre du pétale, opposé à celui qui est fixé au fond de la fleur; il peut être entier, denté, lobé, déchiqueté, multifide, etc.; il est glabre, velu, cilié, aristé, etc.: il est quelquefois d'une autre couleur que le CORPS même du pétale. Celui-ci est compris entre les deux extrémités du pétale; il est glabre, velu, glanduleux, etc. La BASE est la partie située à l'extrémité adhérente du pétale, ordinairement rétrécie, quelquefois la partie la plus large, souvent entière, parfois échancrée, etc. On remarque quelquefois à la base interne des pétales un ONGLET, qui est une espèce d'écailles, très-visible dans les œillets.

La corolle considérée dans son ensemble présente plusieurs parties; le LIMBE, qui est l'espace renfermé entre les sommets de chaque pétale, ou des divisions du pétale si elle est monopétale: il peut être ovale, arrondi, régulier, irrégulier, etc. Le TUBE DE LA COROLLE est cette partie située entre le limbe et la base: il peut être court, alongé, cylindrique, comprimé, velu, glabre, glanduleux, etc.

Les COROLLES RÉGULIÈRES sont celles dont le limbe est semblable et égal dans toutes ses divisions; les IRRÉGULIÈRES, celles dont le limbe est inégale et différent dans ses divisions.

Les FLEURS MONOPÉTALES RÉGULIÈRES sont en cloche, CAMPANIFORMES (les *campanulles*, etc.); en entonnoir, INFUNDIBULIFORMES (le *lilas*, le *troène*, etc.); en roues (la *pervenche*, la *bourrache*,); TUBULEUSES, lorsque le limbe est peu ouvert, et le tube très-prononcé, comme dans les fleurs composées (la *tanaisie*, le *séneçon*, etc.). Chacune de ces corolles peut être dentée, lobée, divisée: on exprime le nombre des dents, des divisions des lobes par BIFIDE, TRIFIDE, QUADRIFIDE, QUINQUEFIDE, etc.

Les FLEURS MONOPÉTALES IRRÉGULIÈRES sont LABIÉES, parce qu'elles semblent avoir deux lèvres (le *marrube*, la *bétoine*, etc.); en LANGUETTE, parce qu'une de leurs divisions est prolongée beaucoup plus que les autres, comme on le voit dans les composées appelées semi-flosculeuses (le *pissenlit*, la *chicorée*, etc.); et à la circonférence des radiées (la *jacobée*, la *grande marguerite*, etc.).

Les FLEURS POLYPÉTALES RÉGULIÈRES ont des pétales en nombre différens, depuis deux jusqu'à une quantité indéfinie, la forme la plus ordinaire est celle dite en ROSE: la moitié des plantes polypétales régulières affectent cette manière d'être, et ont 5 pétales (les *ombelles*, les *roses*, etc.); en CROIX, ou CRUCIFÈRES, ce sont les fleurs à 4 pétales opposés deux à deux (le *chou*, la *moutarde*, etc.).

Les FLEURS POLYPÉTALES IRRÉGULIÈRES sont dites légumineuses ou PAPILIONACÉES, parce qu'elles ont un peu la ressemblance avec un papillon qui vole; elles sont composées de 4 pétales qui ont reçu des noms différens: le supérieur, qui est ordinairement redressé et étendu, s'appelle l'ÉTENDARD; l'inférieur, qui est recourbé et comme plié en deux, s'appelle la CARÈNE; les deux latéraux, qui sont planes, s'appellent les AILES: on nomme ANOMALES ou nectarifères les fleurs polypétales irrégulières, qui ont un prolongement cornu d'un ou de plusieurs pétales au-dessous de la corolle (le *pied d'alouette*, etc.)

Toute corolle monopétale ou polypétale dont une ou plusieurs divisions ne sont pas symétriques ou sont inégales, est irrégulière quoiqu'elle ne se trouve pas comprise dans les formes précédentes.

Le NECTAIRE est une partie de la corolle qui renferme une liqueur particulière, souvent miellée: c'est une partie accessoire de la fleur qu'on ne rencontre que dans quelques-unes: il est de forme très-variable; il consiste tantôt dans des prolongemens cornus, comme dans les fleurs anomales (l'*ancolie*, les *orchis*, etc.); d'autres fois dans des tubes intérieurs, comme dans le *pied de griffon*, la *robertia*, etc.; d'autres fois dans des lames écailleuses, comme dans les *renoncules*, etc.; dans des glandes, des pores, comme dans les *crucifères*; des poils, etc.

Les corolles sont caduques (les *pavots*), etc., persistantes dans le plus grand nombre des fleurs; marcescentes (l'*iris*, les *campanules*, etc.)

Toutes les fleurs ne sont pas pourvues de corolle; on les désigne alors sous le nom de FLEURS APÉTALES; s'il y a un calice, et qu'elles se trouvent dans des herbes, on les appelle FLEURS A ÉTAMINES (les *chénopodes*, l'*épinard*, etc.): on les nomme FLEURS EN CHATON, lorsque les fleurs sont réunies sur un épi écailleux, et portées par des arbres (le *chêne*, le *noyer*, etc.).

Les fleurs sont SIMPLES, lorsqu'elles sont solitaires et portées sur un pédoncule propre; elles sont COMPOSÉES, si elles se trouvent réunies dans un calice commun; les composées sont de trois sortes: 1° les SEMI-FLOSCULEUSES ou CHICORACÉES, celles dont toutes les fleurs sont en languette; 2° les FLOSCULEUSES, celles dont toutes les fleurs sont tubuleuses et à 5 divisions égales; 3° les RADIÉES, celles qui sont composées de fleurons au centre, et de demi-fleurons à la circonférence.

DU RÉCEPTACLE.

On donne ce nom à cette partie de la fleur qui porte l'ovaire, souvent les étamines, et qui est comprise dans la circonférence inférieure de la corolle, au fond du calice.

Le réceptacle peut être plane, bombé, excavé, concave; il peut être uni, rugueux, celluleux; il est nu, soyeux; paléacé, si on y observe des paillettes, comme dans plusieurs composées (le *chanvre aquatique*, le *chardon hémorrhoïdal*, etc.). Le réceptacle fournit de bons caractères pour la distinction des fleurs composées; le réceptacle porte les capsules et les graines.

DES ÉTAMINES.

On donne ce nom à une sorte de tube qui est l'organe mâle des plantes. Les ÉTAMINES sont susceptibles de mouvemens qui tiennent à une irritabilité particulière, et qui ont souvent pour but de faciliter la fécondation, comme on le voit dans la RUE dont les 10 étamines viennent l'une après l'autre se pencher sur le pistil, y déposer leur pollen; les étamines sont composées de trois parties, le filet, l'anthère, et le pollen.

Le FILET est à proprement parler le support de l'étamine: il est court, quelquefois nul, d'autres fois très-alongé; il est nu, velu, arrondi, comprimé, entier, denté, membraneux, grêle, gros, faible, robuste, dressé, penché, incliné, etc.

L'ANTHÈRE est le sommet ordinairement renflé de l'étamine; si le filet manque, l'anthère est sessile; c'est un corps qui affecte des formes diverses; il est souvent à plusieurs loges, quelquefois globuleux, d'autres fois comprimé, hasté, subulé, obtus; l'anthère est parfois mobile au sommet du filet: elle s'ouvre de plusieurs manières, ordinairement latéralement, mais parfois aussi au sommet, à la base; le pollen sort par ces ouvertures.

Le POLLEN est une poussière jaunâtre qui sort des loges de l'anthère, et qui est le principe fécondant des végétaux: cette poussière très-fine est portée par le vent sur le pistil, organe femelle des fleurs; quelquefois pourtant le pollen est très-gros, comme on peut l'observer dans le nénuphar, etc. Le pollen paraît composé de globules creux, qui se rompent en répandant une liqueur.

Les étamines ont trois espèces de position dans la corolle; elles sont placées sous le pistil (HYPOGYNEN), sur le pistil (ÉPIGYNES), ou sur le calice (PÉRIGYNES), (ou sur la corolle pour le Linnéistes: dans la méthode de Jussieu, où on se sert beaucoup de l'insertion des étamines pour la formation des classes,

toutes les fois qu'il n'y a qu'une enveloppe, on l'appelle calice). Dans les corolles monopétales les étamines sont attachées à la corolle; au calice, dans les polypétales. La corolle a toujours le même mode d'insertion que les étamines, et *vice versâ*. Les étamines sont toujours au-dessous de 20 dans les corolles monopétales.

Les étamines ont la propriété de se transformer en pétales par la culture ou d'autres circonstances; ce qui forme des variétés doubles et monstrueuses des plantes, que nous observons surtout dans les jardins, et quelquefois dans les campagnes.

DU PISTIL.

Le PISTIL est l'organe femelle des végétaux : il consiste en un tuyau creux situé au centre de la fleur, et qui est destiné à recevoir le pollen des étamines pour opérer la fécondation. Les plantes ont un ou plusieurs pistils, d'ou on leur donne le nom de MONOGYNES, DIGYNES, TRIGYNES, POLYGYNES, etc. suivant qu'elles ont 1, 2, 3, ou plusieurs pistils.

On distingue trois parties au pistil: le stigmate, le style, l'ovaire.

Le STIGMATE est le sommet du pistil: il est ordinairement renflé, toujours spongieux, perforé, humide, conditions nécessaires pour faciliter l'agglutination du pollen; le stigmate affecte des formes différentes, comme les anthères; il est quelquefois radié, comme dans les pavots; il est ordinairement porté sur le style, parfois sessile: il y a souvent plusieurs stigmates sur un seul style, etc.

Le STYLE est le corps du pistil: il peut subir les mêmes variations que les filets des étamines; il est souvent creux, quelquefois plein; il transmet à l'ovaire le principe fécondant : dans le cas où il est plein, il y a absorption de ce principe qui se transmet alors par une sorte d'AURA SEMINALIS. Les styles sont parfois PERSISTANS au sommet des fruits.

L'OVAIRE : c'est l'œuf dans la plante, le rudiment du fruit; il est placé sous la corolle ou dans la corolle, ce qui fait dire OVAIRE INFÈRE dans le premier cas, OVAIRE SUPÈRE dans le second. L'ovaire peut être globuleux, alongé, glabre, velu, visqueux, etc. On appelle DISQUE DE L'OVAIRE l'espace du réceptacle qui s'étend entre la circonférence de sa base et l'insertion des pétales; ce disque porte les étamines, quelquefois des nectaires, des glandes, etc. Il y a souvent plusieurs ovaires dans la même fleur.

Les étamines et les pistils ne sont pas toujours réunis dans la même fleur; lorsqu'ils s'y trouvent, les fleurs sont dites HERMAPHRODITES; elles forment plus des trois quarts des plantes. Si les étamines sont placées dans une fleur, les pistils dans une

autre, mais sur la même plante, les fleurs sont appelées MONOÏQUES: on nomme DIOÏQUES celles où les étamines et les pistils sont séparés dans des fleurs différentes, et placés dans des individus différens. Les fleurs POLYGAMES sont des fleurs hermaphrodites, qui en ont sur le même pied d'UNISEXUELLES, c'est-à-dire, qui ne contiennent que des pistils ou des étamines; mais ces dernières espèces de fleurs doivent être considérées comme hermaphrodites, puisque c'est toujours par l'avortement d'un des organes que cela a lieu, et dont on aperçoit quelquefois les restes.

Si les étamines d'une plante fécondent le pistil d'une autre espèce, il en croît quelquefois des HYBRIDES. Les botanistes donnent souvent ce nom à des espèces qui participent des deux autres, voisines par quelques caractères; de sorte qu'ils supposent qu'elle est due à la fécondation de l'une de ces espèces avec l'autre; mais sans que cela soit aucunement prouvé, quoique le fait ne soit pas impossible.

Les fleurs sont disposées de plusieurs manières sur les tiges ou les rameaux; voici les modes principaux:

SOLITAIRES: celles qui sont seules et isolées des autres.

En ÉPI: fleurs attachées à un pédicelle simple ou peu rameux, sur l'AXE COMMUN. L'épi est rameux s'il y a des épis attachés à l'axe commun; ces épis particuliers prennent le nom d'ÉPILLETS; l'épi est digité, si les épillets sont insérés au sommet et sur le même point de l'axe, qui n'est plus alors qu'un pédoncule.

En PANICULE, si les fleurs sont attachées par un pédicelle rameux, lâche, sur l'axe commun; les panicules sont simples, rameuses, étalées, divariquées, etc. Si la panicule est à peu près ovale, on l'appelle THYRSE (la *pétasite*, le *troëne*).

En CORYMBE, si les fleurs naissent sur des pédoncules attachés à des points différens de la tige, mais parviennent à peu près à la même hauteur (la *mille-feuille*, etc.).

En CIME: si les fleurs portées par des pédoncules communs qui partent d'un même point, sont ensuite divisées en pédoncules particuliers qui naissent de points différens, de manière à ce que les fleurs atteignent la même hauteur (le *sureau*).

En OMBELLE: si les fleurs, dont les pédoncules communs partent d'un même point, sont divisées ensuite au sommet en plusieurs pédicelles partant aussi du même point, de manière à ce qu'elles atteignent à peu près la même hauteur (la *carotte*, le *persil*, etc.). On appelle OMBELLULES les ombelles partielles qui, réunies, forment l'ombelle proprement dite.

FASCICULÉES, si les fleurs sont ramassées et serrées les unes contre les autres; si le fascicule est arrondi et pédiculé, on dit que les fleurs sont en TÊTE; si les fleurs sont sessiles, on les dit AGGLOMÉRÉES.

VERTICILLÉES, fleurs placées en anneau autour de la tige, (les *labiées*, etc.).

En SPADICE: ce sont des fleurs souvent unisexuelles; réunies sur un axe commun dépourvu d'écailles, qui est enveloppé par une sorte de cornet qu'on appelle SPATHE.

En CHATON: se sont des fleurs, souvent unisexuelles, réunies sur un axe commun, écailleux, et non enveloppé d'une spathe.

Les fleurs, considérées relativement à l'insertion de leur pédoncule, sont axillaires, terminales, radicales, etc., suivant que celui-ci s'insère à l'aisselle des feuilles, ou au sommet de la plante, ou qu'il part de la racine; les pédoncules sont solitaires, géminés, fasciculés suivant leur nombre; uniflores, biflores, multiflores, etc., suivant qu'ils portent une, deux ou plusieurs fleurs.

Les VRILLES sont des productions ou appendices des plantes dépourvues de feuilles et de fleurs, qui ne paraissent que des pétioles ou des panicules avortés, comme on le voit dans la *vigne*, où il naît quelquefois des grains de raisins sur les vrilles. Les vrilles sont simples ou rameuses; elles sont situées sous les feuilles ou opposées aux feuilles, ou à l'extrémité des pétioles: elles servent à soutenir les plantes grimpantes, volubiles, auxquelles elles servent de mains.

DU FRUIT.

Le FRUIT, en général, est la partie de la plante qui, étant mise en terre, reproduit le végétal d'où il vient, quelquefois avec de légères variétés. Le fruit est l'ovaire accru, mûri, et qui a pris les caractères qui lui sont propres.

On distingue plusieurs sortes de fruits ou péricarpes; savoir:

La CAPSULE, péricarpe sec, plus ou moins ovoïde, renfermant les graines, et s'ouvrant d'une manière déterminée: elle a ordinairement plusieurs VALVES ou panneaux qui s'ouvrent en long à sa maturité (le *lin*, la *lysimachie*, etc.); quelquefois elle est d'une seule pièce, et ne s'ouvre pas naturellement (la *ravenelle*, etc.); d'autres fois elle s'ouvre par des pores, comme dans les *antirrhinum*, les *linaires*, etc,; d'autres fois par des trous, comme dans les *pavots*, etc.; quelquefois elle est composée de deux valves hémisphériques, l'une supérieure, l'autre inférieure, qui s'ouvrent comme une boîte à savonnette (le *mouron*, plusieurs *amaranthes*, etc.).

Le FOLLICULE, péricarpe sec, oblong, qui se fend dans toute sa longueur, d'un seul côté (le *dompte-venin*, l'*ancolie*, etc.).

La GOUSSE ou LÉGUME, péricarpe sec, à 2 valves sans cloison moyenne, et dont les graines sont attachées le long des sutures. (*Pois*, *fève*, *haricot*).

La SILIQUE, péricarde sec, à 2 valves, dont les graines sont attachées immédiatement de côté et d'autre à la suture, et

séparées par une cloison moyenne. La silique est beaucoup plus longue que large (la *giroflée*, la *moutarde*, etc.). Si elle est presque aussi large que longue, ou plus large que longue, elle prend le nom de SILICULE (la *bourse à berger*, le *thlaspi*, etc.).

CÔNE ou STROBILE, péricarpe sec, formé de plusieurs écailles imbriquées, plus ou moins coriaces, et serrées les unes sur les autres, et dont l'assemblage sur un axe commun est de forme conoïde. (*Pin, sapin, bouleau*, etc.).

Le DRUPE, péricarpe charnu, dont les graines sont enfermées dans un noyau osseux et dure (la *noix*, la *pêche*, l'*amande*, etc.).

La POMME, péricarpe charnu, dont les graines sont fixées dans une capsule coriace (la *pomme*, la *poire*, le *coing*, etc.).

La BAIE, péricarpe mou, dont les graines sont sans noyau, et répandues dans l'intérieur (le *raisin*, l'*yèble*). Les baies peuvent avoir plusieurs loges.

A l'exemple de quelques auteurs, j'ai employé le nom de NOIX pour quelques graines dont l'enveloppe est dure et d'une seule pièce (la *noisette*, etc.).

Toutes les graines qui sont renfermées dans les espèces de fruits dont il vient d'être parlé, y sont fixées par un petit lien qu'on appelle CORDON OMBILICAL. Le lieu où elles sont attachées prend le nom de PLACENTA; le placenta n'est souvent qu'un point qui se confond avec les valves des capsules: il est très-visible dans certaines plantes, où il s'élève en pyramyde, etc. (la *saponaire*, les *œillets*, etc).

La graine renferme la plante en petit; la germination développe la PLANTULE, qui est composée en bas de la RADICULE, et supérieurement des COTYLÉDONS; si ceux-ci manquent, on dit la plante ACOTYLÉDONS; s'ils n'en existe qu'un, on l'appelle MONOCOTYLÉDON, et DICOTYLÉDON, s'il y en a deux.

Les graines ne sont pas toujours renfermées dans des péricarpes; elles sont souvent nues (la *bourrache*, le *caille-lait*, la *sauge*, etc.).

Les graines affectent des formes différentes; elles sont ovoïdes, globuleuses, triangulaires, tétragones, comprimées, subulées, réniformes, cordiformes, etc.

Elles sont glabres, velues, soyeuses, hispides, tuberculeuses, mamelonnées, striées, sillonnées, etc.

Elles sont solitaires, géminées, trois, quatre, cinq, etc. ensemble dans le même calice, ou en quantité considérable, comme dans les *fleurs composées*.

Les graines sont nues à leur sommet, ou terminées par des dents, par une membrane ou une aigrette; elles sont dentées dans les *bidens*, la *lampsane*, la *chicorée*, etc.; elles sont terminées par une membrane dans les *pins*, les *sapins*, etc.; elles sont AIGRETTÉES dans beaucoup de composées (le *pissenlit*, etc.); ces aigrettes peuvent être sessiles ou portées, sur un pédicelle,

ce qu'on appelle STIPITÉES, comme dans la *laitue,* la *scorsonère,* etc. Les aigrettes sont simples dans le *tussilage,* la *jacobée,* etc., ou rameuses, ce qu'on désigne par le mot de PLUMEUSES, comme dans le *chardon des marais,* l'*hypochœris;* les aigrettes sont assez courtes dans les composées, très-longues dans la *benoîte,* la *pulsatille,* l'*herbe aux gueux,* etc.

Les aigrettes paraissent destinées à favoriser le transport des graines, à la faveur du vent.

Nota. On consultera un dictionnaire de botanique pour les mots ou les détails qu'on ne trouvera pas dans ce précis. Nous avons dû ne mettre que ceux indispensables, pour être entendus, et dont nous nous étions servis dans le cours de l'ouvrage.

EXPLICATION

DU SYSTÈME DE LINNÉE.

Ce système est celui dont on s'est servi dans cette Flore, et suivant lequel on a rangé et décrit les plantes qui croissent aux environs.

Linnée a fondé son système sur le sexe des plantes, et ses classes sur le nombre, l'insertion, la proportion, l'adhérence, la séparation ou l'absence des étamines. Les ordres sont déterminés d'après le nombre des pistils, quelquefois d'après les caractères du fruit, d'autre fois sur le nombre ou sur la manière d'être des étamines.

Nous allons donner un aperçu de ces classes, et des ordres que forment les plantes de nos environs.

La MONANDRIE contient les plantes dont la fleur a 1 étamine; elle a 2 ordres, fondés sur le nombre des pistils.

La DIANDRIE renferme les plantes dont les fleurs n'ont que 2 étamines; elle a 2 ordres, fondés sur le nombre des pistils.

La TRIANDRIE est composée des plantes qui ont 3 étamines; ses ordres sont au nombre de 3, fondés sur le nombre des pistils.

La TÉTRANDRIE se constitue des plantes dont les fleurs ont 4 étamines; elle est divisée en 3 ordres fondés sur le nombre des pistils.

La PENTANDRIE, classe très-nombreuse, est formée des plantes dont les fleurs ont 5 étamines, et ses ordres, au nombre de 6, basés sur le nombre des pistils.

L'HEXANDRIE renferme les plantes dont les fleurs ont 6 étamines; ses 3 ordres sont fixés sur le nombre des pistils.

L'HEPTANDRIE ne renferme pour nous qu'une seule plante, dont la fleur a 7 étamines.

L'OCTANDRIE contient les plantes à fleurs ayant 8 étamines; elle à 3 ordres établis sur le nombre des pistils.

L'ENNEANDRIE n'a dans nos environs qu'une seule plante, dont la fleur a 9 étamines.

La DÉCANDRIE est composée des plantes à fleurs ayant 10 étamines, et ses 4 ordres sont fixés d'après le nombre des pistils.

La DODÉCANDRIE est formée des plantes dont les fleurs ont 12 étamines et plus (sans aller jusqu'à 20); ses 4 ordres sont formés d'après le nombre des pistils.

L'ICOSANDRIE se compose des plantes dont les fleurs ont 20 étamines ou davantage, et sont de plus insérées sur le calice; ses ordres sont établis sur le nombre des pistils.

La POLYANDRIE renferme les plantes à fleurs dont les étamines sont au-dessus de 20, jusqu'à un nombre indéfini, et dont l'insertion n'a pas lieu sur le calice; ses 4 ordres sont basés sur le nombre des pistils.

Les 13 classes précédentes sont fondées sur le nombre des étamines; les fleurs qu'elles renferment sont presque toutes hermaphrodites: les deux classes suivantes sont basées sur le nombre et les proportions des étamines.

La DIDYNAMIE contient les plantes dont les fleurs ont 4 étamines, dont 2 plus courtes: elle renferme 2 ordres. Le premier, la GYMNOSPERMIE a pour caractère d'avoir 4 graines nues au fond du calice; le second, l'ANGYOSPERMIE, d'avoir les graines renfermées dans une capsule.

La TÉTRADYNAMIE est formée des plantes dont les fleurs ont 6 étamines dont 2 plus courtes; ses 2 ordres sont fondés sur les proportions du fruit. Dans le premier, les plantes ont des siliques, et ont le nomme TÉTRADYNAMIE SILIQUEUSE; dans le second, les plantes ont des silicules, et il est dit TÉTRADYNAMIE SILICULEUSE.

La MONADELPHIE renferme des plantes ayant des fleurs dont les étamines sont réunies en un seul faisceau par les filamens: ses 3 ordres, sont fondés sur le nombre des étamines.

La DIADELPHIE contient les plantes à fleurs dont les étamines sont ordinairement réunies par les filamens en 2 faisceaux; ses ordres, au nombre de trois, sont fondés sur le nombre de étamines.

La POLYADELPHIE est maintenant supprimée, parce que les caractère d'avoir les étamines réunies par les filamens en plus de 2 faisceaux, n'est pas constant; les plantes qui la composaient sont mieux placées dans la POLYANDRIE.

La SYNGÉNÉSIE: cette classe fort nombreuse est formée des plantes à fleurs composées, dont les étamines, au nombre de 5, sont réunies par les anthères; ses 5 ordres sont fondés sur la

manière dont les sexes des plantes se comportent les uns relativement aux autres. L'ordre premier, appelé POLYGAMIE ÉGALE, contient des plantes dont tous les fleurons sont hermaphrodites, tant au centre qu'à la circonférence; l'ordre deuxième, la POLYGAMIE SUPERFLUE, celles dont les fleurons sont hermaphrodites au centre, et seulement femelles à la circonférence; la POLYGAMIE FRUSTRANÉE, celles dont les fleurons sont hermaphrodites au centre et stériles à la circonférence, ce qui compose le troisième ordre; le quatrième, la POLYGAMIE NÉCESSAIRE, contient les plantes à fleurons mâles au centre et femelles à la circonférence; la POLYGAMIE SÉPARÉE est l'ordre cinquième, et comprend les plantes dont les fleurs sont hermaphrodites et séparées dans des calices particuliers, entourés d'un calice commun. Linnée avait établi un sixième ordre sous le nom de SINGENÉSIE MONOGAMIE qu'on a supprimé, et qui renfermait des plantes à fleurs solitaires ayant 5 étamines et un calice particulier; on les a reportées à la Pentandrie.

La GYNANDRIE renferme les plantes dont les fleurs ont les étamines sur le pistil; ses deux ordres sont basés sur le nombre des étamines.

Les 5 classes précédentes sont fondées sur la réunion d'une partie quelconque des étamines entre elles ou avec le pistil; toutes renferment des fleurs hermaphrodites, à l'exception de la Syngénésie où il y a quelques fleurons unisexuels; les 2 classes suivantes ne contiennent que des plantes de ce dernier genre, elles sont fondées sur la séparation des étamines d'avec le pistil.

MONOÉCIE: elle comprend les plantes unisexuelles placées séparément sur le même végétal; ses six premiers ordres sont fixés d'après le nombre des étamines, et le septième d'après leur réunion par les filamens en un faisceau.

La DIOÉCIE se compose des plantes à fleurs unisexuelles, placées sur de végétaux différens; ses sept premiers ordres sont déterminés d'après le nombre des étamines; le huitième d'après l'adhérence des filamens des étamines en un seul faisceau, et le neuvième sur l'adhérence des étamines par les anthères.

La POLYGAMIE, classe supprimée, renfermait des plantes à fleurs hermaphrodites, qui avaient en même temps des fleurs unisexuelles; comme ces fleurs unisexuelles ne le deviennent que par avortement de quelques-unes de leurs parties, on en fait abstraction, et on ne considère que les premières; les plantes que cette classe renfermait, ont été reportées dans divers autres, d'après leurs caractères.

La CRYPTOGAMIE est fondée sur l'absence ou du moins sur l'invisibilité des étamines: nous ne nous sommes pas occupés de cette classe dans notre ouvrage.

C'est à l'aide de ce système qu'on cherchera à déterminer

toute plante qu'on trouvera; on tâchera de l'avoir en fleurs, et surtout en fruit bien mûr; on en fera l'analyse, en s'essayant sur celles qui ont les fleurs les plus grandes, dont l'examen des parties, à cause de leur grosseur, sera plus facile. On cherchera d'abord sa classe, ensuite son ordre, puis son genre, et enfin son espèce; et avec du soin et de l'attention, on parviendra à trouver le nom d'une plante qu'on ne connaissait pas l'instant d'auparavant, ce qui cause une joie indicible au botaniste.



CHAPITRE I.

BOTANIQUE ET AGRICULTURE.

Des fleurs, des minéraux, il exalte il extrait,
Et l'âme aromatique et le pouvoir secret.
Il cueille au sein des bois ces plantes salutaires,
De vie et de santé, riches dépositaires.
DELILLE.

BOTANIQUE DE L'ARRONDISSEMENT & DE SES ENVIRONS.

On s'attache ici tout particulièrement aux cultures céréales, plantations forèstières, vergers, productions légumineuses, prairies artificielles et naturelles; il n'est point de plantes céréales ou légumineuses qui ne soient connues et récoltées ici.

Nul terrain n'est inculte, et les cultivateurs tâchent, par des sarclages continuels, de détruire les mauvaises herbes qui croissent en grand nombre dans leurs champs. Je crois pouvoir attribuer leur reproduction à l'habitude qu'ont ceux-ci de les laisser sur les lisières des champs. L'humidité du sol suffit à leur développement; la sémence mûrit, et les vents la poussent au loin.

Le gouvernement devrait ordonner aux administrations communales de faire brûler toutes ces plantes par les habitants de la campagne ou de les convertir en fumier bien avant leur floraison.

La coutume généralement répandue de planter les bords des rivières de peupliers, saules, etc. etc., dont les racines entrelacent le sol tout en retenant

le lit, rend quelquefois possible des inondations locales; les crues d'eau, qui arrivent après de fortes ondées, vu le peu de largeur ou de profondeur de de la rivière l'Yser, couvrent les prés d'alentours, entraînent souvent les productions de ces terres, ensablent l'herbe inondée hors de saison, dont les dégats s'évaluent parfois au-delà d'un million de francs. On s'occupera sans doute au plutôt des moyens d'y remédier.

Les bestiaux, nourris abondamment d'herbages verts et secs, produisent beaucoup d'engrais; néanmoins il est souvent nécessaire d'avoir recours à d'autres moyens plus appropriés au sol que l'on veut amender, il en existe plusieurs:

1° Le plus ancien consiste à former des fossés profonds, d'où l'on tire une terre argileuse vierge, qu'on appelle ici marne, en flamand Blauwemaerel, on répand cette soi-disante marne sur le terrain au quel on veut donner une nouvelle végétation, après l'avoir laissé passer l'hiver.

2° Le deuxième moyen est de faire usage de la pierre calcaire, mieux dit vrai marne blanche non-calcinée, qu'on se procure ici à un prix très-modéré; ou bien de cette même pierre calcinée qui, répandue sur un champ épuisé, y donne un sel très-propice aux plantes céréales, et travaille plus promptement que le premier, en secondant les moyens ordinaires; cette pierre calcaire rend en outre le terrain plus léger, et l'eau le traverse plus facilement. Le nouveau système du drainage obviera dans ce dernier cas encore plus à tout excès d'humidité d'un terrain.

3° Un autre engrais consiste dans l'emploi de tourteaux, provenant de graines oléagineuses réduites en poudre, melangée avec de la gadoue et répandues ensuite sur la terre. L'expérience en démontre les bons effets; on préfère ceux qui proviennent de la graine de chanvre.

Il faut ajouter encore que dans beaucoup de cas, on emploie de la gadoue pûre, qu'on achète dans les

villes, et que l'on dépose provisoirement dans des caves creusées en plein champ.

Cet engrais est d'un grand usage pour le houblon, et le tabac, qui exigent un stimulant actif. Il ne faut pas oublier les boues que l'ont tire des fossés et des canaux, que l'on emploie plus particulièrement à l'engrais des herbages. On pourrait sans se tromper s'exprimer ainsi avec un certain auteur, en parlant des cultivateurs flamands.

« C'est à ces infatigables agriculteurs que nous « devons et qui l'ont enseignés à leurs voisins l'art « de féconder les terres glaises par le mélange de « la marne, du sable; les terres marnéeuses et sa- « blonneuses, par l'amalgame des terres glaises; de « diviser ces dernières par la chaux, les cendres de « tourbes, etc. etc., d'échauffer les terres froides « avec la fiente de pigeons, qu'ils allaient acheter, « à grand prix, au loin; c'est encore eux qui ont en- « seigné l'art de perfectionner la culture faite à la « charrue, par l'emploie de la bêche; de multiplier « les engrais par le bétail; le bétail par les prairies « artificielles; de garantir les récoltes par le chau- « lage, le changement fréquent de semences; d'en « doubler le produit par des sarclages continuels.

« Ce sont les cultivateurs belges qui ont appris « les premiers, aux cultivateurs français leur voi- « sins l'emploie de cette charrue légère qui écono- « mise les chevaux et améliore le travail. Que dirai- « je enfin? Leurs champs produisent de grasses « moissons, sous ces dômes majestueux dont les « environnent les cordons d'arbres de la plus belle « venue, (ce passage est très-bien appliqué ici pour « la commune de Leysele et ses environs) détruisent « victorieusement le préjugé élevé par la routine ou « par la paresse, contre les plantations de quelques « propriétés rurales. »

Je viens sans m'en apercevoir, de révéler tous les secrets d'une bonne culture: c'est l'histoire vrai de nos bons agriculteurs, auxquels ceux des arrondissements de Courtrai et jadis de Dixmude actuellement réuni à celui de Furnes ne le cèdent guère.

Puisse l'influence de leur exemple se répandre, comme une rosée fécondante, sur les parties encore improductives des autres provinces. Appel au gouvernement, qui sème l'or quand il s'agit du pays wallon !

Les plantes céréales cultivées ici sont le blé barbu (*triticum compositum*) et non-barbu (*triticum sativum*), le blé de mars, (*triticum æstivum*) qui y sont de bonne qualité.

Le méteil, le seigle (*sécale céréale*), l'orge d'hiver (escourgeon dans le pays), (*hordeum hexastichon*), l'orge d'été (*hordeum æstivale*), l'avoine (*avena sativa*), y croissent en abondance.

La pamelle et le sarrasin, ou blé noir, s'y trouvent aussi.

On change fréquemment les semences. (1)

Les plantes légumineuses, telles que les pois (*pisum sativum*), les haricots (*phaseolus nanus et vulgaris*), les vesces (*vicià sativa*), les fèves (*faba vulgaris*) ne sont pas négligées.

Le trèfle, la luzerne, le sainfoin, le foin, offrent de grasses pâtures aux animaux, et sont aussi destinés à être convertis en fourrages.

On cultive le trèfle dans les blés, c'est un procédé très-avantageux.

Parmi les plantes oléagineuses, on cultive les suivantes: la navette (*brassica asperifolia*), le colza

---

(1) Après le *blé*, on met indistinctement orge, avoine, colza, seigle, fèves, œillette, tabac, navets, chanvre, trèfle, luzerne, hivernage; après *avoine*, blé, caméline, colza, tabac, chanvre; après l'*orge*, froment, seigle, avoine, fèves, lin, œillette, tabac; après *navets*, blé, avoine; après *fèves*, blé, seigle, œillette, caméline; après *œillette*, blé; après *sarrasin*, fèves, orge; après *colza*, *pommes de terre* et *carottes*, blé; après les *grands choux*, avoine, blé de mars; après toute *production manquée*, caméline, œillette. Par ce moyen, on met en pratique le précepte du quatrain suivant tiré des ADAGES DES CHAMPS.

> *Grain sur grain* est une hérésie
> Dans la rurale économie.
> Après les grains, à tes guérets
> donne herbages, fèves, turneps.

(*brassica oleracea*), (1) l'œillette ou pavot (*papaver sommissorum*), la cameline (*myagrum sativum*).

Le lin (*linum usitatissimum*), ramé ou non-ramé, est encore une grande partie de spéculation, pour leur précieux fil.

Les plantes dont les racines servent de nourriture aux hommes et aux bestiaux, sont: la pomme de terre (*solanum tuberosum*), introduite en Belgique par un de la suite du légat du pape et offert à Ph^e^ Desivry, bourgmestre à Mons.

Ce précieux tubercule est depuis plus de dix années attaqué par le *potrydis sporules* cryptogamme de la famille des champignons et qui paraît être la cause principale de sa destruction; les navets (*brassica napus*), la carotte (*daucus carota*), la betterave-champêtre ou disette (*beta cycla*); ces plantes se cultivent en grand et avec succès.

La chicorée amère (*chicorium intybus*) sert de succédanée au café.

Les même plantes qui complètent la culture de ce terrain sont:

Le tabac (*nicotiana tabacum*), dont on fait des plantations considérables et très-belles.

Le houblon, qui se perfectionne et qui tous les ans du côté de Poperinghe donne des résultats de plus en plus avantageux. Ce qui fait la richesse de cette ville.

ARBRISSEAUX ET ARBUSTES INDIGÈNES.

L'aubier, dont la boule de neige n'est qu'une variété; la bourdaine, ou aune noir, dont le charbon est propre à la confection de la poudre à canon; le coudrier; le fusain, dont le bois réduit en charbon, sert aux dessinateurs; le troëne; le sorbier des oiseleurs, dont les fruits servent d'appâts aux oiseleurs;

---

(1) On repique le plant du colza, comme on repique les jeunes choux; le colza subit aussi une autre pratique appelée *palotage*, qui consiste en la formation, à trois mètres au moins l'un de l'autre, de rigoles de 70 centimètres de profondeur et largeur, dont la terre est rejetée sur le pied des plantes.

l'aubépine; l'églantier, ou rosier sauvage, différentes variétés; le sureau; l'épine vinette; le grosseiller à épines; le framboisier; le buis; sont toutes plantes sous-fructescentes communes ici.

PLANTES DES JARDINS.

Outre les plantes des serres, assez multipliées dans certains points; quelques arbustes et plantes exotiques cultivées sous la libre influence du climat, se trouvent dans les jardins particuliers. Le printems tenant en réserve, pour ces lieux, comme pour le reste de notre province, les plus douces et les plus soudaines faveurs, il y a partout dans ces cantons une grande recherche de jardinage, et la terre, secondant les soins de la main qui la cultive, se plaît à se venger des rigueurs passagères du ciel. Si l'hiver est froid et humide, si les vents sont rudes et impétueux, si le soleil est longtems caché par de noirs et épais brouillards, si la terre est en son absence insensible et décolorée, tout-à-coup, aux mois de mai et de juin, quand la neige a cessé de couvrir les guérets de sa nappe d'albâtre, la végétation se ranime, et va déployer ses merveilles. Les vallées et les collines séparent de leur manteau nuancé des plus riantes couleurs; la thymélée des champs, l'omithogale jaune, la selli des montagnes, la paquerette chérie des enfants, le buplèvre faucilier, brillent à l'envi de toutes parts. Auprès de la violette de Parme, qui depuis assez longtems y est introduite, on voit la fleur pourpre de l'iris de Sibérie, l'hémérocale aux grappes d'or, l'anémane de Sylvie, à fleurs de narcisse, d'un éclat argenté; le rosier du bengale est dans tous les parterres, aussi bien que l'amaryllis, peut-être la plus belle des fleurs; la tulipe aux larges calices, et l'œillet aux houppes panchées, y reçoivent de particuliers hommages. Quand vient l'automne aux tems grisâtres, on distingue, au milieu des fleurs qui naissent en cette dernière saison, la superbe dalihas l'astre de la Chine, ou plutôt la reine marguerite, la plus belle espèce de ce genre, qui se varie à l'infini.

Plus de 1,000 espèces de plantes indigènes forment la flore de l'arrondissement et de ses environs; mais nous n'en citerons qu'à-peu-près 716 plus particulières à l'arrondissement d'Ypres, de Furnes et d'une partie de la France (nord), savoir:

26 Plantes de montagne côteaux.
203 Des chemins et lieux incultes.
71 Aquatiques.
300 Des bois et bosquets.

Nous ne nous sommes pas occupés d'étudier ces nombreuses espèces de sphéries, de ménaspores, de philoboles nides, de théleboles, de rhizemorphes, etc. etc., appartenant à la botanique corpusculaire; nous avons même négligé de citer les cryptogames d'échelons plus élevés; à cet effet, le lecteur pourra consulter avec avantage la cryptogamie de Linné; les savans ouvrages de M. Lestiboudois etc. etc,

Nous nous contentons de citer ici le nom des plantes trouvées dans le pays, réservant à un autre tems la publication d'une monographie détaillée.

Le sytème de Linné nous a paru préférable pour la classification des ces plantes, parcequ'il laisse un moins grand nombre de lacunes que la méthode naturelle dans la formation des flores partielles; néanmoins nous devons en convenir, ce système, si philosophique d'ailleurs, présente des inconvénients d'un autre genre, qui font, que plusieurs botanistes le négligent.

Ces inconvénients, que le tableau ci-contre fera bien sentir, consistent particulièrement dans l'éloignement forcé de certains genres de familles qui, par leurs analogies naturelles, devraient se trouver rapprochés les uns des autres.

Ceci étant, nous avons jugé utile de joindre à notre liste botanique, d'après le système sexuel, une espèce de tableau d'indication, dans le but de faciliter les récherches de ceux qui se trouvent familiarisés seulement avec la méthode de M. Dejussieu. Ils n'auront qu'à chercher ces familles dans la place

qu'elles y occupent; et chacune de ces familles donnera un renvoi aux classes et ordres de Linné, dans lesquels se trouvent les plantes des environs. Quant à ceux qui voudront avoir une idée du nombre des familles naturelles comprises dans chaque classes et ordres de cette liste, ils pourront facilement satisfaire ce désir; car dans chaque division et subdivision du système, j'ai eu soin de ranger les plantes par famille, et selon leur place respective. Le nom de la famille se trouve placé à la tête des genres qui lui appartiennent.

TABLEAU *selon la méthode dite naturelle, indiquant les classes et ordres de Linné qui font partie de chaque famille en particulier renfermant des plantes de ces environs.*

PLANTES ACOTYLÉDONES.

Algues	cryptogamie.
Champignons.	
Hypoxilons	
Lichens	
Hépatiques	
Mousses	
Lycopodiacées	

PLANTES MONOCOTYLÉDONES.

Ire DIVISION. — PLANTES MONOCOTYLÉDONES CRYPTOGAMES.

Fougères. —	Cryptogamie.
Équisetacées. —	Cryptogamie.
Naïades	Monandrie monogynie. — diginie. Tétrandrie tétragynie. Monœcie monandrie. — diandrie.

II.e DIVISION. — PLANTES MONOCOTYLÉDONES PHANÉROGAMES.

Étamines sous le pistil.

Aroïdes	Hexandrie monogynie. Monœcie polyandrie.
Typhacées. —	Monœcie triandrie.
Souchets ou cypéroïdes .	Triandrie monogynie. Monœcie triandrie.

Graminées.	Diandrie monogynie. Triandrie monogynie. — digynie. Monœcie triandrie.

Étamines attachées au calice.

Asparaginées		Hexandrie monogynie. Octandrie tétragynie. Diœcie hexandrie.
Joncées.	—	Hexandrie monogynie.
Alismacées		Hexandrie polygynie. Monœcie polyandrie.
Colchicacées.	—	Hexandrie trigynie.
Liliacées.	—	Hexandrie monogynie.
Narcissées.	—	Hexandrie monogynie.
Iridées.	—	Triandrie monogynie.

Étamines attachées sur le pistil.

Orchidées.	—	Gynandrie diandrie.
Hydrocharidées		Ennéandrie hexagynie. Polyandrie monogynie. Diœcie ennéandrie.

PLANTES DICOTYLÉDONES.

Apétales à étamines inserées sur le pistil.

Aristolochées.	—	Dodécandrie monogynie.

Apétales à étamines attachées au calice.

Laurinées.	—	Ennéandrie monogynie.
Polygonées		Hexandrie trigynie. Octandrie trigynie.
Arroches		Pentandrie digynie. Décandrie décagynie.

Apétales à étamines attachées sous le pistil.

Amaranthacées		Pentandrie digynie. Monœcie pentandrie.
Plantagynées.	—	Tétrandrie monogynie.

Monopétales à corolle attachée sous le pistil.

Lysimachies	Diandrie monogynie. Tétrandrie monogynie. Pentandrie monogynie.

Pédiculaire	Diandrie monogynie. Didynamie angyospermie.	
Jasminées	Diandrie monogynie. Polygamie diandrie.	
Verbénacées	Diandrie monogynie. Didynamie angyospermie.	
Labiées	Diandrie monogynie. Didynamie gymnospermie.	
Scrophulaires	Diandrie monogynie. Didynamie gymnospermie.	
Solanées.	—	Pentandrie monogynie.
Borraginées.	—	Pentandrie monogynie.
Convolvulacées.	—	Pentandrie monogynie.
Gentianées	Pentandrie monogynie. — digynie.	
Apocynées.	—	Pentandrie monogynie.

Monopétales à corolle attachée au calice.

Bruyères.	—	Décandrie monogynie.
Campanulacées.	—	Pentandrie monogynie.

Monopétales à corolle sur le pistil, anthères réunies.

Semi-flosculeuses.	—	Syngénésie égale.
Flosculeuses	Syngénésie égale. — superflue. — frustranée.	
Radiées	Syngénésie égale. — superflue. — nécessaire.	

Monopétales à corolle sur le pistil, anthères distinctes.

Dipsacées.	—	Tétrandrie monogynie.
Valerianées.	—	Triandrie monogynie.
Rubiacées.	—	Tétrandrie monogynie.
Caprifoliacées	Tétrandrie monogynie. Pentandrie monogynie. — digynie.	

Polypétales à étamines sur le pistil.

Ombellifères.	Pentandrie digynie. — trigynie.	

Polypétales à étamines attachées sous le pistil.

Renonculacées	Pentandrie pentagynie. Polyandrie monogynie. — pentagynie. — polygynie.
Papavéracées	Polyandrie monogynie. Diadelphie hexandrie.
Crucifères	Tétradynamie siliculeuse. — siliqueuse.
Capparidées	Pentandrie tétragynie. — pentagynie. Dodécandrie trigynie.
Érables	Heptandrie monogynie. Octandrie monogynie.
Millepertuis. —	Polyadelphie trigynie.
Vinifères. —	Pentandrie monogynie.
Geraniées	Décandrie pentagynie. Monadelphie décandrie.
Malvacées. —	Monadelphie polyandrie.
Berbéridées. —	Hexandrie monogynie.
Tiliacées. —	Polyandrie monogynie.
Polygalées. —	Diadelphie octandrie.
Cistées. —	Pentandrie monogynie.
Caryophyllées	Tétrandrie tétragynie. Pentandrie trigynie. — pentagynie. Décandrie trigynie. — pentagynie.

Polypétales à étamines attachées au calice.

Joubarbes	Pentandrie pentagynie. Décandrie pentagynie. Dodécandrie dodécagynie.
Saxifragées	Octandrie tétragynie. Décandrie digynie.
Cierges. —	Pentandrie monogynie.
Portulacées	Triandrie trigynie. Décandrie digynie. Dodécandrie monogynie.
Onagraires	Diandrie monogynie. Octandrie monogynie. Monœcie polyandrie.
Lythraires. —	Dodécandrie monogynie.

Rosacées		Tétrandrie monogynie. Dodécandrie digynie. Icosandrie monogynie. — digynie. — pentagynie. — polygynie.
Légumineuses.	—	Diadelphie décandrie.
Térébinthacées.	—	Monœcie polyandrie.
Rhamnoïdes.	—	Pentandrie monogynie.

Fleurs apétales unisexuelles.

Euphorbiacées		Dodécandrie trigynie. Monœcie tétrandrie. Diœcie ennéandrie.
Thérébinthacées.	—	Monœcie monandrie.
Urticées		Monœcie tétrandrie. Diœcie triandrie. — pentandrie. Polygamie tétrandrie.
Amantacées		Pentandrie digynie. Monœcie polyandrie. Diœcie diandrie. — pentandrie. — octandrie.
Conifères.	—	Monœcie monandrie.

Liste Systématique des Plantes des environs.

Classe Ire. — Monandrie.

Monogynie.

(Naïades). Hippuris vulgaris.

Digynie.

(Naïades). Callitriche verna.
— autumnalis.

Classe II. — Diandrie.

Monogynie.

(Lysimachies). Utricularia vulgaris.
(Pédiculaires). Véronica officinalis.
— serpyllifolia.
— Chamœdris.
— teucrium.
— scutellata.
— beccabunga.
— anagalis.
— arvensis.
— agrestis.
— hederœfolia.
(Jasminées). Syringa vulgaris.
(Verbénacées). Ligustrum vulgare.
(Scrophulaires). Gratiola officinalis.
(Labiées). Lycopus europœus.
Salvia pratensis.
(Onagraires). Circœa lutetiana.

Digynie.

(Graminées). Anthoxantum odoratum.

Classe III. — Triandrie.

Monogynie.

(Souchets). Cypérus flavescens.
Criophorum polystachia.
— angustifolia.
— gracile.
Schœnus mariscus.
— cespitosus.
— fluitans.
— lacustris.
— sétaceus.
— sylvaticus.
(Graminées). Nardus stricta.
Agrostis spica-venti.
— stolonifera.
— canina.
Aira aquatica.
— cespitosa.
Alopécurus agrestis.
(Graminées). Alopécurus geniculatus
— pratensis.
Arundo calamagrostis.
— phragmites.
Avena sativa.
— fatua.
— sterilis.
— orientalis.
— elatior.
— pratensis.
Brisa tremula.
Bromus giganteus.
— squarrosus.
— secalinus.
— mollis.
— sterillis.
— pinnatus.
— sylvaticus.
Cynosurus cristatus.
Dactylis glomerata.
Festuca elatior.
— fluitans.
— heterophylla.
— duriuscula.
Holcus mollis.
— lanatus.
Hordeum murinum.
— secalinum.
— vulgare.
— distichon.
Lolium perenne.
— temulentum.
— multiflorum.
Lolium tenue.
Melica cœrulea.
Panicum verticillatum.
— viride.
— crus-galli.
— sanguinale.
— dactylon.
Phalaris canariensis.
— arundinacea.
Phleum pratense.
Poa bulbosa.
— pratensis.
— annua.
— nemoralis.
— angustifolio.
— aquatica.
— compressa.
Secale céréale.
Triticum œstivum.
— hybernum.
— repens.
— unilaterale.
(Iridées). Iris pseudo-acorus.
Crocus vernus. (Var.).
(Valerianées). Valeriana officinalis.
— dioïca.

(Valerianées). Valerianella olitoria.

Trigynie.

(Portulacées). Motia fontana.

CLASSE IV. — TÉTRANDRIE.

Monogynie.

(Naïades). Potamogeton natans.
— fluitans.
— heterophyllum.
Potamogeton lucens.
— perfoliatum.
— densum.
— crispum.
— pectinatum.
— pusillum.
(Plantaginées). Plantago major.
— media.
— lanceolata.
— coronopus.
(Lysimachies). Globularia vulgaris.
(Dipsacées). Dipsacus sylvestris.
— laciniatus.
— pilosus.
Scabiosa arvensis.
— succisa.
— columbaria.
(Rubiacées). Asperula arvensis.
— odorata.
— cynanchica.
Galium palustre.
— uliginosum.
— mollugo.
— verum.
— aparine.
— spurium.
(Caprifoliacées). Cornus sanguinea.
(Cariophyllées). Sagina procumbens.
— apetala.
(Rosacées). Alchemilla aphanes.
Sanguisorba officinalis.

CLASSE V. — PENTANDRIE.

Monogynie.

(Lysimachies). Anagalis cœrulea.
— arvensis.
— tenella.
Hottonia palustris.
Lysimachia numularia.
— nemorum.
— vulgaris.
Primula officinalis.
— elatior.
— auricula.
Samolus valerandi.
Datura stramonium,
Hyosciamus niger.
Nicotiana tabacum sativum.
Solanum dulcamara.
— villosum.
— nigrum.
— tuberosum.
Verbascum nigrum.
— Thapsus.
(Borraginées). Anchusa officinalis.
Cynoglossum officinale
Lithospermum arvense
Lycopsis arvensis.
Myosotis annua.
(Borraginées). Myosotis perennis.
Pulmonaria officinalis.
Symphitum officinale.
(Convolvulacées). Convolvulus sepium.
— arvensis.
(Gentianées). Ghironia pulcella.
Menyanthes trifoliata.
(Campanulacées). Campanula trachelium.
— rapunculoides.
— persicifolia.
— rapunculus.
— rotundifolia.
— speculum.
Phyteuma spicata.
(Caprifoliacées). Hedera helix.
Lonicera caprifolium.
— periclimenum.
— xilosteum.
(Vinifères). Vitis vinifera.
(Rhamnoïdes). Evonimus europœus.
Rhamnus frangula.
— catharticus.
(Cistées). Viola odorata.
— palustris.
— canina.
— tricolor.

Digynie.

(Arroches). Atriplex patula.
— hastata.
— hortensis.
Beta vulagris (Variet).
Chenopodium polyspermum.
— glaucum.
— murale.
— hybridum.
(Amaranthacées). Herniaria glabra.
(Gentianées). Gentiana pneumonanthe.
(Ombellifères). OEthusna cynapium.
Apium petroselinum.
— graveolens.
Bunium bulbocastanum
Chœrophyllum sativum
— sylvestre.
— tumulum.

(Ombellifères). Conium maculatum.
Daucus carota.
Eryngium campestre.
Heracleum spondilium.
Hydrocotyle vulgaris.
Imperatoria sylvestris.
OEnanthe fistulosa.
— phellandrium.
Pastinaca sativa.
Peucedanum salaus.
Pimpinella magna.
— dissecta.
Sanicula europœa.
Scandix pecten.
Selinum palustre.
— carvifolium.
Sium latifolium.
— augustifolium.
— nodiflorum.
(Amentacées). Ulmus campestris.

Trigynie.

(Caprifoliacées). Sambuscus ebulus.
— nigra.
Viburnum opulus.
(Ombellifères). OEgopodium podagraria.
(Cariophyllées). Alsine media.

Tétragynie.

(Capparidées). Parnassia palustris.

Pentagynie.

(Capparidées). Drosera rotundifolia.
— longifolia.
(Cariophyllées) Linum usitatissimum
— catharticum.
— radiola.
(Crassulées). Crassula rubens.

Polygynie.

(Renonculacées). Myosurus minimus.

Classe VI. — Hexandrie.

Monogynie.

(Aroïdes). Acorus verus.
(Asparaginées). Asparagus officinalis.
Convallaria majalis.
— biflora.
— polygonatum.
(Joncées). Juncus squarrosus.
— conglomeratus.
— effusus.
— articulatus.
— bulbosus.
Juncus bufonius.
(Joncées). Juncus campestris.
— pilosus.
(Liliacées). Allium sativum.
— porrum.
— ascalonicum.
— vineale.
— ursinum.
— cepa.
— shœnoprasum.
Anthericum ossifragum.
Fritillaria meleagris.
Hyacinthus non scriptus.
— racemosus.
Ornithogalum umbellatum.
Tulipa sylvestris.
(Narcissées). Narcissus pseudo-acorus.
(Berbéridées). Berberis vulgaris.

Trigynie.

(Alismacées). Alisma-ranunculoïdes.
— plantaginea.
(Colchicacées). Colchicum autumnale
(Polygonées). Rumex sanguineus.
— crispus.
— acutus.
— obtusi-folius.
— maritimus.
— patientia.
— aquatica.
— acetosa.
— acetosella.

Classe VII. — Heptandrie.

Monogynie.

(Erables). OEsculus hyppocastanum.

Classe VIII. — Octandrie.

Monogynie.

(Erables). Acer campestre.
(Onagraires). Epilobium amplexicaule.
— molle.
— palustris.

Trigynie.

(Polygonées). Polygonum bistorta.
— amphibium.
— pusillum.
— persicaria.
— incanum.
— lapathifolium.
— convolvulus.

Tétragynie.

(Asparaginées). Paris quadrifolia.
(Saxifragées). Adoxa moschatellinna.

CLASSE IX. — ENNÉANDRIE.

Monogynie.

(Laurinées). Laurus nobilis.

Hexagynie.

(Hydrocharidées). Hydrocharis morsus-ranæ.

CLASSE X. — DÉCANDRIE.

Monogynie.

(Éricacées). Vaccinium myrtillus.
— oxicoccos.

Digynie.

(Saxifragées). chrysosplenium alternifolium.
saxifraga granulata.
— tridactylites.
(Portulacées). Sclerantus annuus.

Trigynie.

(Caryophyllées). Arenaria trinerva.
— serpyllifolia.
— tenuifolia.
— rubra.
Stellaria graminea.
— holostea.

Pentagynie.

(Géraniées). Oxalis acetosella.
— corniculata.
— stricta.
(Caryophyllées). Agrostemma githago.
Cerastium vulgatum.
— arvense.
— viscosum.
— aquaticum.
Lychnis flos-cuculi.
— dioïca.
— sylvestris.
Spergula arvensis.
— pentendra.
— nodosa.
(Crassulacées). Sedum album.
— acre.
— sexangulare.
— telephium.

Decagynie.

(Arroches). Phytolacca decandra.

CLASSE XI. — DODÉCANDRIE.

Monogynie.

(Aristoloches). Asarum europœum.
(Portulacées). Portulaca oleracea.
(Lythraires). Lythrum salicaria.

Digynie.

(Rosacées). Agrimonia eupatoria.
Sorbus domestica.
— Acuparia.

Trigynie.

(Capparidées). Reseda luteola.
(Euphorbiacées). Euphorbia dulcis.
— helioscopia.
— palustris.
— exigua.
— populus.

Dodécagynie.

(Crassulées). Semper vivum tectorum.

CLASSE XII. — ICOSANDRIE.

Monogynie.

(Rosacées). Amygdalus persica.
Prunus cerasus.
— armeniaca.
— domestica.
— spinosa.

Digynie.

(Rosacées). Cratœgus oxyacantha.

Pentagynie.

Mespilus germanica.
Pyrus communis.
— malus.
Spirœa filipendula.
— ulmaria.

Ordre polygynie.

Fragaria vesca.
— sterilis.
Geum urbanum.
Potentilla argentea.
— reptans.
— anserina.
Rosa canina.

(Rosacées). Rosa arvensis.
— gallica.
— rubiginosa.
— alba.
— centifolia.
Rubus cœsius.
— fructicosus.
— corylifolius.
Tormentilla erecta.

Classe XIII. — Polyandrie.

Monogynie.

(Hydrocharidées). Nymphœa alba.
lutea.
(Papaveracées). Chelidorium majus.
Papaver rheas.
— dubium.
— hybridum.
— somniferum.
(Tiliacées). Tilia europœa.
— sylvestris.

Trigynie.

(Renonculacées). Delphinium consolida.

Pentagynie.

(Millepertuis). Hypericum perforatum.
— humifusum.
— hirsutum.
— pulchrum.
— montanum.

Polygynie.

(Renonculacées). Anemone nemorosa
— sylvestris.
Caltha palustris.
Clematis vitalba.
Ranunculus hederaceus.
— aquatilis.
— flammula.
— lingua.
— ficaria.
— bulbosus.
— repens.
— acris.
— sceleratus.
— auricomus.
Thalictrum flavum.

Classe XIV. — Didynamie.

Gymnospermie.

(Labiées). Ajuga repians.
Balotta nigra.
(Labiées). Betonica officinalis.
Clinopodium vulgare.
Galeopsis galeobdolon.
— ladanum.
Glechoma hederacea.
Hyssopus officinalis.
Lamium amplexicaule.
— purpureum.
— album.
Marrubium vulgare.
Melissa officinalis.
Mentha aquatica.
— rotundifolia.
— arvensis.
Origanum vulgare.
Scutellaria galericulata
— minor.
Stachys sylvatica.
— palustris.
— arvensis.
— statice.
— armeria.
Teucrium scordium.
— scorodonia.
— schamœdris.
Thymus serpyllum.
— acinos.

Angyospermie.

(Pédiculaires). Euphrasia officinalis.
— Odontites.
Melampyrum arvense.
— pratense.
Orobanche major.
Pedicularis palustris.
— sylvatica.
Rhinanthus crista-galli
(Gattiliers). Verbena officinalis.
(Personnées). Anthirrinum cymbalaria.
— spurium.
— elatine.
— linaria.
— minus.
— majus.
Digitalis purpurea.
Scrophularia aquatica.
— nodosa.

Classe XV. — Tétradynamie.

Siliculeuse.

(Crucifères). Cochlearia officinalis.
— armoracia.
Draba verna.
Isatis tinctoria.
Myagrum sativum.
Thlaspi campestre.
— sativum.
— bursa-pastoris.

Siliqueuse.

(Crucifères). Arabis thaliana.
Brassica oleracea. (varietates).
— campestris.
— napus.
— rapa.
Cardamine pratensis.
— hirsuta.
Cheirantus cheiri.
Erysimum officinale.
— cheiranthoïdes.
— barbarea.
— alliaria.
Raphanus sativus.
Sinapis nigra.
— alba.
— arvensis.
Sisymbrium sylvestre.
— amphibium.
— tenuifolium.
— sophia.
— palustre.
— nasturtium.

Classe XVI. — Monadelphie.

Décandrie.

(Geraniées). Geranium dissectum.
— molle.
— robertianum.
— rotundifolium.
— cicutarium.

Polyandrie.

(Malvacées). Althœa officinalis.
— hirsuta.
Malva rotundifolia.
— sylvestris.
— alcea.

Classe XVII. — Diadelphie.

Hexandrie.

(Papavéracées). Fumaria officinalis.
— parviflora.

Octandrie.

(Polygalées). Polygala vulgaris.
— amara.

Décandrie.

(Légumineuses). Coronilla varia.
Ervum lens.
— hirsutum.
— tetraspermum.

(Légumineuses). Genista anglica.
Hedysarum onobrychis
Lathyrus aphaca.
— sativus.
— pratensis.
— sylvestris.
— tuberosus.
— palustris.
— hirsutus.
Lotus corniculus.
medicago lupulina.
— sativa.
— polymorpha.
— falcata.
Ononis spinosa.
Phaseolus nanus.
— vulgaris.
Pisum sativum.
Trifolium officinale.
— pratense.
— arvense.
— repens.
— procumbens.
Vicia cracca.
— sepium.
— sativa.
— faba.

Classe XVIII. — Polyadelphie.

Trigynie.

(Millepertuis). Hypericum quadrangulare.
— perforatum.
— humifusum.
— hirsutum.
— elodes.

Classe XIX. — Syngénesie.

Polygamie égale.

(Semi-flosculeuses). Chichorium intybus.
Chichorium indivia.
Cnicus oleraceus.
— palustris.
Crepis biennis.
— dioscoridis.
— virens.
Helminthica échioïdes.
Hieracium pilosella.
— auricula.
— umbellatum.
Hyoseris minima.
Lactuca sativa (varietates).
Lapsana communis.
Leontodon taraxacum.
— hyspidum.
— autumnale.

(Semi-flosculeuses). Leontodon palustre.
Scorzonera hispanica.
— angustifolia.
Sonchus oleraceus.
— palustris.
Tragopogon pratense.
(Flosculeuses). Arctium lappa.
— majus.
Carduus marianus.
— lanceolatus.
— nutans.
— acaulis.
Curlina vulgaris.
Eupatorium cannabinum.
Serratula arvensis.
— tinctoria.
(Radiées). Bibens tripartita.
— cernua.

Polygamie superflue.

(Flosculeuses). Artemisia vulgaris.
Filago arvensis.
— germanica.
Tanacetum vulgare.
Tussilago petasites.
— farfara.
(Radiées). Achillea ptarmica.
— millefolium.
Anthemis arvensis.
— nobilis sativa.
Bellis perennis.
Chrysanthemum leucanthemum.
Doronicum plantagineum.
Erigeron acre.
— canadense.
Inula pulicaria.
— dysenterica.
Matricaria chamomilla.
— parthenium.
Senecio vulgaris.
— jacobea.
— paludosus.
Solidago virga-aurea.

Polygamie frustranée.

(Flosculeuses). Centaurea calcitrapa.
— nigra.
— jacea. (variété minor.)
— cyanus.

Polygamie nécessaire.

(Radiées). Calendula officinalis.

CLASSE XX. — GYNANDRIE.

Diandrie.

(Orchidées). Ophrys nidus-avis.
(Orchidées). Ophrys arachnitus.
— loeselii.
— ovata.
Orchis bifolia.
— morio.
— mascula.
— conopsea.
— militaris.
— simia.
— latifolia.
— maculata.
Satyrium viride.
Serapias palustris.

CLASSE XXI. — MONOECIE.

Monandrie.

(Naïades). Chara vulgaris.
— tomentosa.
— hispida.
(Cucurbitacées). Bryonia dioica.
Cucumis sativus.
(Conifères). Juniperus communis.
Pinus sylvestris.

Diandrie.

(Naïades). Lemna gibba.
— trisulca.
— minor.

Triandrie.

(Typhacées). Sparganium ramosum.
— simplex.
— natans.
Typha latifolia.
— Angustifolia.
(Cypéracées). Carex dioica.
— pulicaris.
— disticha.
— vulpina.
— muricata.
— stellulata.
— tomentosa.
— pilulifera.
— glauca.
— hirta.
— flava.
— distans.
— panicea.
— pseudo-cyperus.
— paludosa.
— riparia.
Carex remota.
— paniculata.
— pellesecus.
— patula.
— vesicaria.
(Graminées). Zea maïs.

Tétrandrie.

(Euphorbiacées). Buxus semper-virens.
(Urticées). Morus alba.
— nigra.
Urtica dioïca.
— urens.

Pentandrie.

(Amaranthacées). Amaranthus blitum.

Polyandrie.

(Aroïdes). Arum maculatum.
(Alismacées). Sagittaria sagittifolia.
(Onagraires). Myriophillum verticillatum.
— spicatum.
(Térébinthacées). Juglans regia.
(Amenthacées). Quercus robur.

CLASSE XXII. — DIOECIE.

Diandrie.

(Urticées). Ficus carica.
(Amentacées). Salix vitellina.
— alba.
— caprea.
— viminalis.
— repens.
— babylonica.
— amygdalina.
— incana.
— aurita.
— depressa.

Pentandrie.

(Urticées). Humulus lupulus.
(Amentacées). Myrica gale.

Hexandrie.

(Asparaginées). Tamus communis.

Octandrie.

(Amentacées). Populus alba.
— nigra.
— tremela.
— fastigiata.

Ennéandrie.

(Hydrocharidées). Hydrocharis morsus-ranæ.
(Euphorbiacées). Mercurialis annua.
— perennis.

CLASSE XXIII. — POLYGAMIE.

Diandrie.

(Jasminées). Fraxinus ornus.

Tétrandrie.

(Urticées). Parietaria officinalis.

CLASSE XXIV. — CRYPTOGAMIE.

Fougères.

(Fougères). Asplenium scolopendrium.
— trichomanes.
— ruta muraria.
Lycopodium clavatum.
Osmunda regalis.
Ophioglossum vulgatum
Polypodium vulgare.
— filix-mas.
— aculeatum.
Pteris aquilina.
Etc., etc.

On trouve dans ces contrées un grand nombre de cryptogames qui avaient échapées aux recherches des botanistes, et qui ne sont décrites que depuis quelques tems : telles sont, par exemple, quelques chantransia, des batrachospermum, des vaucheria, des evineum, des helotium, des ægerita, des peziza, des uredo, des æcidium, des trichia, des sternonites, des reticularia, des erysiphe, des sclerotium, et autres.

§ II. CALENDRIER FLORAL POUR LA FLANDRE

(d'après un très-ingénieux observateur).

Janvier.

Dans ce mois on coupe et exploite le bois.

Vers le 19, fin de la coupe des arbres.

De là jusqu'au 30, commencement de la floraison de la perce-neige, du narcisse sauvage, de l'hépatique, de l'hellébore rose.

Février.

1 Semaille du cerfeuil.
2 On sème le persil.
3 Floraison du bois gentil.
4 Floraison du tremble.
5 Le peuplier blanc fleurit.
6 Fleur de l'hellébore hiémale.
7 Le laurier fleurit.
8 La galantine donne sa fleur.
9 Fleur de saule marceau.
10 Floraison du noisettier.
11 — du cornouiller mâle.
12
13 Greffe en fente.
14 Le frêne commun fleurit.
15
16 Fleur de l'hornithogale jaune.
17 Floraison de la bisaille.
18
19 Labours des mars.
20 Départ des bécasses.
21 Départ des merles.
22
23 Départ de la grive.
24 Semaille du tabac.
25
26 Fleur du chèvre-feuille.
27 Départ des gryzards.
28 Les canards, cignes et oies sauvages retournent dans le Nord.

Mars.

1 Feuillaison du chèvre-feuille.
2 — de l'aubépine.
3 — du saureau et du peuplier.
4 Floraison des anémones.
5 — de l'amandier.
6 Greffe en écusson.
7 Feuillaison du cochléaria.
8 Fleur de la drave des murailles.
9 Fleur de l'amion-pourpré.
10 La renoncule sicaire fleurit.
11 Semaille des warats, ou fèves-fourrages.
12 Fleur du bouleau et des peupliers
13 Floraison de l'abricotier.
14 On sème l'oliette.
15 Feuillaison du lilas.
16 Floraison des thuyas.
17 — des cyprès.
18 — de la violette.
19 — du pas d'âne.
20 Fleur de l'hyacinthe précoce.
21 Floraison du narcisse.
22 Les véroniques sont en fleur.
23 Valériane et pervenche en fleur.
24 Les groseilliers sont en fleur.
25 On mange le pissenlit.
26 Les giroflées fleurissent.
27 Floraison de l'orme.
28 — de la primevère.
29 — du poirier.
30 On mange les petites raves.
31 Retour de la lavandière.

Avril.

1 Floraison de la jonquille.
2 — de la tulipe.
3 Le pêcher est en fleur.
4 Plantation des arbres verts.
5 Le corbeau fait son nid.
6
7
8
9
10
11
12
13 Le chant du coucou.
14 Asperges mûres.
15 Retour du rossignol.
16
17 Floraison du cercis.
18 Hirondelles de cheminée.
19 Feuillaison générale des arbres.
20 Fleurs du lilas et du muguet.
21 Floraison de la jacinthe.
22 Papillon des teignes.
23 Arrivée de la fauvette.
24 Hirondelles de fenêtres.
25 Maronnier d'Inde, cérisier en fleur.
26 On mange la romaine.

27 Feuillaison de l'orme.
28 Floraison des pommiers
29 Labours des jachères.
30 On plante le houblon.

Mai.

1 Fleur du cityse des Alpes.
2 Feuillaison du chêne.
3 — du mûrier.
4 Floraison du colza.
5 — du robinia.
6 Pêche du maquereau.
7 Floraison de la pivoine.
8 — du cyringa.
9 Chant de l'alouette.
10 L'épi du seigle paraît.
11 Greffe en couronne.
12 Apparition des hannetons.
13 Charanson des pois.
14 Floraison du sureau.
15 Fleur de l'aubépine.
16 — de la rose ponpon.
17 Floraison du cyprès.
18 Retour de râles de genets et cailles.
19 Arrivée du loriot.
20 Sorties des orangers des serres.
21 Floraison du serpolet.
22 — du fraisier.
23 — du troène.
24 — de la rose.
25 — de la sauge.
26 Récolte de la luzerne.
27
28
29
30
31

Juin.

1 Bouture des arbustes.
2 Le blé monte en épi.
3 Récolte du sainfoin.
4 Floraison du chèvre-feuille.
5 Greffe en approche.
6 Ponte du chardonneret.
7 Floraison du coquelicot.
8 — du tilleul.
9 — de la vigne.
10 Semaille de la camomille simple.
11 Floraison du froment.
12 — du barbeau.
13 On mange les petits pois.
14 Floraison du lys blanc.
15 Greffe à œil courant.
16 Récolte du trèfle.
17 Coupe des foins.
18 Toute des moutons.
19 Fleurs des pommes de terre.
20 On mange les choux-fleurs.
21 Maturité des fraises.
22 — des artichaux.
23 Floraison du tulipier.
24 Apparition des cantharides.
25 Fleur du pied d'alouette.
26 Floraison du pavot.
27
28 Floraison de la menthe.
29 Ébourgeonnage et tontures.
30 Premières cerises.

Juillet.

1 Récolte du lin.
2 Fleur du laurier rose.
3 On sème le colza.
4 Fleur de la capucine.
5
6 Floraison de l'œillet.
7 Premières prunes.
8 Maturité des cerises.
9 Floraison de l'armoise.
10 Maturité des abricots.
11 Semaille du chanvre.
12 On récolte l'orge, dit sucrion.
13 Maturité de l'ail.
14 — des groseilles.
15
16 Floraison de la clématite.
17 Récolte des seigles.
18
19
20 Floraison de la scabieuse.
21 Récolte du colza de l'autre année.
22 On mange les haricots verts.
23
24
25
26
27
28
29 Marcottes d'œillet.
30 Floraison du tabac.
31 Les melons grossissent.

Août.

1 Floraison de la camomille simple.
2 — du chanvre.
3 — du houblon.
4 — des tagètes.
5 Arrivée de la bécassine.
6 Semaille des navets.
7 Récolte des cornichons.
8 On fait la moisson.
9 Floraison de la balsamine.
10 — du magnolier.
10 Poire modeleine mûre.
11 Floraison de la belle de jour.
12 Fleur du barbeau musqué.
13 Floraison du jasmin blanc.
14 Premières pêches.

15 Fleurs de belles de nuit.
16 Floraison du thym.
17 Récolte des ognons.
18 Floraison de l'aster de Chine.
19 — du zinna.
20 Maturité des abricots.
21 Récolte des lentilles.
22 Maturité du maïs.
23 Récolte de l'oliette.
24 Floraison des reines-marguerites.
25 — des verges-d'or.
26 Maturité du calville d'été.
27 Floraison du myrte.
28 Récolte des prunes.
29 On mange les melons.
30 On récolte les grains de mars.
31

Septembre.

1 Gentiane d'automne en fleur.
2 Récolte des avoines.
3 Maturité du beurré blanc.
4 Maturité de la pêche.
5 Récolte du sarrazin.
6 Récolte de l'orge dit Baillard.
7 Maturité du tournesol.
8 Récolte des haricots.
9 Floraison de la tubéreuse.
10 Maturité des noisettes.
11 On mange les cerneaux.
12 Récolte de la vesce.
13 Maturité des figues.
14 Jasmins d'Espagne, Valence, en fleur.
15 Floraison du lierre.
16 Départ du loriot.
17
18 Récolte du millet.
19 Maturité du piment.
20 Récolte des citrouilles et potirons.
21 Floraison des queues de lion.
22 — de la parnasse des marais.
23 Maturité des messirejean.
24
25 Maturité du Saint-Germain.
26 On sème les blés.
27 On mange le raisin de treille.
28 Récolte de la crassane.
29 — des pommes.
30 Départ des hirondelles de cheminée.

Octobre.

1 Tendues des oiseaux de tous genres.
2 On repique le colza.
3 Effeuillaison du groseillier.
4 Récolte des noix.
5 On sème la mâche et les épinards.
6 Floraison du colchique d'automne
7 Arrivée des merles.
8 — de la grive.
9 Maturité du beurré gris.
10 Fleur du topinambourg.
11 Cailles et rales de genets partent.
12 Départ des hirondelles de fenêtres.
13 L'amaranthe donne sa graine.
14 Récolte du houblon.
15 Arrivée du pigeon ramier.
16 Floraison du safran.
17 Effeuillaison du noyer.
18 Récolte du chanvre mâle (1).
19 Maturité des pêches automnales.
20 Récolte des pommes à cidre.
21 Mousses et lichens se développent
22 Maturité des châtaignes.
23 Ognons de fleurs en caisses et en pôts.
24 Départ des allouettes du pays.
25 Passage du roitelet.
26 Arrivée des bécasses et des hupes.
27 Pêche du hareng.
28 Récolte du gland.
29 Maturité des pommes reinettes.
30 Récolte des derniers fruits d'août.
31 Passage des canards sauvages.

Novembre.

1 Passage des cignes sauvages.
2 Couches d'hiver en serres chaudes.
3 Couches de chicorée dans les caves.
4 Effeuillaison principale des arbres.
5 Arrivée de l'engoulevent.
6 Couches de champignons à la cave.
7 Récolte de nèfles.
8 Passage des oies sauvages.
9 Effeuillaison de la vigne.
10
11 Premiers labours.
12 Coupe des bois.
13 Effeuillaison du mûrier.
14 — de l'orme.
15 Maturité des pommes d'api.
16
17 Arrivée des grisards.
18 Semis des plantes hatives.
19 Floraison des cryptogames.
20 On part de Dunkerque pour la pêche à la morue.

(1) Dans ce pays, comme dans beaucoup d'autres, on prend les individus femelles de chanvre pour les individus mâles.

21 Effeuillaison de l'abricotier.
22 Plantation des arbres.
23
24
25
26 Dans la dernière quinzaine on récolte les sémences d'automne.
27
28
29
30

Décembre.

1 Récolte des navets.
2 — des turneps.
3 On transplante les arbres et arbustes.
4
5
6
7
8
9
10
11
12 Taille des arbres.
13 Le laurier thym montre ses boutons.
14 Nousses, Algues en pleine vigueur
15 Passage des pluviers dorés.
16 Rouge-gorge dans nos jardins.
17 On voit le rossignol de muraille.
18 Passage des vanneaux.
19 Floraison de l'helébore noir.
20 Passage des chevaliers.
21 Bouvreuils dans nos jardins.
22 Floraison de l'helébore jaune.
23 Traine-buissan dans les jardins.
24 On voit le rossignol du marais.
25 Floraison du mezereum ou bois gentil.
26 Passage des bécasses de mer.
27 Floraison du thlaspi.
28 Les moineaux se réfugient dans les greniers.
29
30
31

CHAPITRE II.

—

GÉOLOGIE.

O fortunatos nimium sua
Si bona norint agricolas !
VIRGILE, GÉORG.

Quoique le centre en partie du terrain que je me hasarde à décrire faiblement (laissant à d'autres plus savants et versés que moi dans une description plus étendue et plus scientifique), soit bas, humide et froid, il doit cependant être rangé dans la classe des pays de plaine, quand on l'envisage hygiéniquement; car les eaux y ont un écoulement assez facile qui pourrait cependant encore être rendu plus rapide par les soins du gouvernement, le sol n'offre point de ces marécages étendus ou l'eau est stagnante et croupit perpétuellement.

Les habitants, également à l'abri des atteintes de la puissance tonique des lieux élevés et de l'influence relâchante des lieux bas, ont les fonctions de la vie modifiée seulement par la saison et le régime dont la force active, comme celle de l'air atmosphérique, efface les trop faibles impressions qui pourraient dériver de la position du pays.

Là on ne trouve pas un secours réel ou des propriétés agissantes pour certaines maladies; mais au moins c'est une retraite utile aux malades qui devraient fuir les lieux élevés ou les marécages.

Les maladies n'ont pour ainsi dire jamais revêtu la forme épidémique dans cette partie de la flandre; elles y sont néanmoins lentes et de résolution imparfaite.

En parlant de ces contrées on pourrait dire que, si elle n'offre point aux regards de l'observateur ces cités variés, pittoresques, romantisques, apanage des pays montueux; si quelques massifs d'arbres plantés cà et là rompent seul l'uniformité du sol (commune de Leysele et ses environs). Combien ne doit-on pas admirer ses habitants, qui, par leur constance, leur industrie, ont su ravir aux domaines des eaux une partie de ce territoire, et transformer en campagnes fertiles de vastes marais!

C'est sans doute aux flamands que Delille disait:

« La nature est à vous et votre main féconde.
« Dispose pour créer des éléments du monde.

En effet, toute cette pleine, comme l'indique le nom de ses anciens habitants, a été conquise, sur les eaux, les immenses tourbières que l'on rencontre dans les environs de Furnes et des corps fossiles que l'on y trouve parfois est une preuve sans réplique de la formation sécondaire de son sol, arraché pas à pas à l'empire des eaux de la mer.

Soumise aux débordements de la mer, dans les tems les plus reculés, elle ne pouvait profiter sous le rapport agricole, et son terrain était d'autant plus abandonné, que le soin de leur propre conservation occupait presque exclusivement les hommes dans des siècles barbares.

Mais un tems prospère ayant permis aux cultivateurs d'étendre leurs domaines, l'art et l'industrie y ont produit un grand changement; ils ont en plusieurs endroits transfomé les marais insalubres et dégoûtants, en prairies riantes et très-riches, (moëres belge) recherchés en productions, et changés de sombres forêts en riches et utiles campagnes (Poperinghe et ses environs), la charrue aussi a bientôt pu ouvrir le sein d'une terre si féconde que la mer ne mouillait plus, soit qu'elle se soit retirée d'elle-même, soit que l'on ait donné à cet élément des bornes reculées. Alors ce sol fût arrosé d'eaux vives et abondantes, et couvert de riches moissons.

Les agriculteurs n'épargnèrent plus aucune peine,

ils savaient; que dans un lieu tempéré, sans excès de sécheresse ou d'humidité, on devait tout attendre d'un sol à jamais préservé des stérilités accidentelles.

La pourriture de la terre et sa position, qui est toute plate, sont (dit un auteur anglais) les circonstances principales, qui la distinguent des meilleurs sols du reste de cette partie de l'Europe (1).

RECHERCHES GÉOLOGIQUES DES ENVIRONS.

Je vais d'accord avec quelques savants géologues, faire la description de quelques passages de cette contrée, pour compléter, par ce moyen, ce qui reste à dire sur son histoire naturelle.

On découvre à la surface du globe, et à partir de ses profondeurs accessibles aux hommes, divers terrains, divisés d'après leur nature propre, en cinq espèces, qui sont:

1° Les terrains primitifs ou primordiaux.

Ils sont cristallisés et antérieurs à l'existence des corps organisés.

2° Les terrains intermédiaires, ou de transition. On y trouve déjà des débris de corps organisés.

3° Les terrains secondaires jusques et y compris la craie: ils sont abondamment remplis de débris de corps organisés.

4° Les terrains tertiaires, supérieurs à la craie.

5° Les terrains d'alluvion ou d'attérissement qui se sont formés des débris des précédens.

Dans cette contrée comme dans le reste de l'arrondissement les deux premiers terrains n'existent pas. Les terrains secondaires deviennent rares; les

(1) Les flamands ont été les maîtres des anglais dans les manufactures et le commerce; ils les ont aussi instruits dans l'agriculture. Ce fut des environs de Cuency que sortit la colonie des cultivateurs qui alla donner à nos rivaux une grande partie des moyens qui ont fait d'eux une nation riche, puissante. Dans le dernier siècle, dit le docteur Smith, la majeure partie des pommes de terre et des ognons consommés dans l'île, venaient exclusivement tous de flandre.

terrains d'alluvion se rencontrent plus fréquemment; et quand on arrive dans les environs du hameau, dite Watou-Abeele (france) mont des cattes de Boeschepe, on les voit prendre une grande épaisseur et remplacer ceux secondaires, dont on ne trouve plus au-delà, la moindre trace à la surface du sol.

TERRAINS TERTIAIRES.

La formation des sables et grès sans coquilles, est la seule appartenant à la classe des terrains tertiaires qui existent dans l'arrondissement d'Ypres et une partie limitrophe du département du nord; elle s'y représente d'une manière uniforme sur des points différents. On la remarque recouvrant tout le calcaire fétide et le schiste argileux, et toute la craie. Elle forme, sur ces deux formations, de grands dépôts entièrement isolés et indépendant les uns des autres, mais dont les parties correspondantes sont les mêmes, et ont toujours une disposition analogue.

Ces dépôts de terrains tertiaires constituent quelquefois des collines assez élevées, ou bien ils remplissent de grandes excavations formées au milieu du terrain plus ancien qu'ils recouvrent. Les sables quartzeux qu'ils renferment sont d'ordinaire très-purs et d'un très-beau blanc, et quelquefois colorés par des oxides de fer. Le grès presque toujours dur et entièrement quartzeux, est à grains très-fins; il se présente parfois au milieu du sable, en couches horizontales assez continues; mais le plus souvent les couches sont formées de gros blocs de grès séparés les uns des autres, peu éloignés, et disposés toujours horizontalement.

TERRAINS D'ALLUVION.

La flandre présente sur toute sa superficie, différents terrains d'alluvion ou de transport, qui tous se rapportent aux plus récens, rangés sous la dénomination d'*alluvions modernes des plaines*.

Pour en donner une idée il y a des géologues qui en font trois divisions, établies d'après la disposition qui leur est propre et la nature des terrains plus anciens qu'ils récouvrent.

Ces divisions sont:

1° Terrains d'alluvion recouvrant par intervalle la formation de calcaire fétide et schiste argileux. Celui-ci n'existe pas dans notre province.

2° Terrains d'alluvion recouvrant par intervalle la formation de craie. Il n'y est cependant pas continu; son épaisseur va souvent jusqu'à douze à quinze mètres: ce sont des couches d'argiles, puis au-dessous du sable plus ou moins pur, auquel succèdent encore quelquefois de nouvelles couches d'argile en partie sablonneuses. Sur quelques points, il n'existe aucun dépôt argileux, et l'on ne trouve que de couches de sable assez fin, dont le grain devient plus gras dans la profondeur. Ce terrain de transport est presque toujours recouvert par un mètre, et même souvent plus, d'une terre végetale, dont l'épaisseur et l'heureuse composition rendent si fertile le sol de cette importante contrée de Furnes, Forthem lez-Alveringhem et une portion du Furnambacht.

Les argiles et sables de ce terrain alimentent de tous côtés de nombreuses fabriques de poterie de terre, tuiles et carreaux. Il est aussi éminemment propre à la fabrication des briques, dont on fait un si grand usage dans les constructions du pays. C'est la couche supérieure d'argile, mêlée avec de la terre végétale, que l'on emploie pour faire les briques: l'argile pure serait trop susceptible de se crévasser.

3° Terrain d'alluvion continu, recouvrant la formation de craie. Ce dernier terrain commence dans la commune de Watou, canton d'Haringhe, arrondissement administratif d'Ypres, aux environs du hameau dite Abeele, s'étendant au-delà de Boeschepe (france, nord): où il prend une épaisseur assez marquante et occupe bien au-delà du côté nord-ouest toute la surface du sol sans interruption

jusqu'à la mer. La formation de la craie doit se prolonger au-dessous; mais elle ne se manifeste en aucun point de la superficie.

Le terrain d'alluvion dont il s'agit se compose en majeure partie d'un sable quartzeux, dont les couches horizontales sont de diverses couleurs, et renferment assez fréquemment des cailloux roulés. Ce sable est d'ordinaire un peu mélangé d'argile à la surface, ce qui le rende susceptible de quelque culture, surtout à force d'engrais: il fait aussi parfois place à des dépôts argileux qui ont, ainsique le sable une grande profondeur.

Il existe sur quelques points, au milieu de couches de sable, un grès ferrugineux de couleur brune, qui présente une sorte de stratification horizontale. Au mont appelé Zwartenberg, (france, nord) on trouve, outre ce grès, une autre roche arénacée, à gros grains, un veritable poudingue, dont le grès ferrugineux micacé est la pâte et les noyaux sont des cailloux siliceux roulés, ou jaunes ou blanchâtres, parmi lesquels il en est plusieurs qui sont du quartz hyalin gras et translucide.

CHAPITRE III.

LISTE ZOOLOGIQUE, ET DÉTAILS SUR QUELQUES ANIMAUX.

Toutes nos connaissances nous viennent de la comparaison.

BUFFON.

INTRODUCTION.

La nature n'a point été avare envers le territoire de cette partie de notre flandre, en ce qui concerne les productions, tant végétales qu'animales, qui croissent et se nourrissent sur son sol.

Par les listes ci-après tracées, l'on verra que cette contrée possède de richesses en produits alimentaires, médicinaux et industriels, dont la variété n'a point échappé aux savants observateurs qui l'ont visitée avec plaisir.

Quoique son sol et son climat soient doux et tempéré elles laissent cependant apercevoir, qu'on se rapproche du septentrion: les plantes n'offrent pas la même vigueur; néanmoins leurs propriétés ne sont guères différentes.

Quant aux animaux, l'on verra que nous avons réuni tout ce qu'il y a de vertébrés dans ce pays; les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons, sont détaillés avec exactitude; mais les mollusques, annélides, crustacées, arachnides, zoophytes, etc.. etc., n'ont pu y avoir de place; il ne nous a pas été

possible de nous livrer à ces études de manière à satisfaire complètement le lecteur ; à cause qu'on nous hâtait à livrer ces recherches à l'impression, afin de dissuader des représentants, qui semblent croire à tort, à l'inutilité de notre art dans le plat-paye ; la pharmacie y étant laissée dans un oubli absolu par des législateurs jusqu'ici infidèles à leurs promesses faites solennellement au moment de sanctionner la loi sur l'exercice de la médecine vétérinaire.

Cependant les lépidoptères nous ont un peu tenté, et nous en donnons une liste, incomplète peut-être...? Les années varient pour ces beaux insectes ; car leurs chenilles et nymphes périssent souvent par les hivers, très-rudes parfois ici.

Pour les autres insectes, nous dirons seulement que les coléoptères sont les plus communs, et qu'ils sont sensiblement plus gros qu'ailleurs.

Quant aux oiseaux, vu leur peu d'éloignement des lieux maritimes, on en voit souvent des espèces qui ne sont véritablement pas indigènes ; soit qu'ils aient été poussés dans l'intérieur des terres par les bourrasques et les tempêtes, soit que quelques-uns s'égarent en voyageant. Nous les avons tous mentionnés.

Il est à espérer que ceux qui ont pour occupation favorite l'étude de la nature, s'intéresseront à ces recherches scientifiques.

Nous commencerons cette partie par quelques détails sur les animaux élevés dans l'état de domesticité.

§ II. DÉTAILS SUR LES ANIMAUX DOMESTIQUES QUE L'ON ÉLÈVE DANS CES CONTRÉES.

Le Boeuf ordinaire (*Bos thaurus*).

Quoique les pâtures soient la plupart plantées d'arbres de haute futaie (hormis le Furnambacht); ce qui est d'un grand rapport pour le propriétaire, et diminue l'herbage de qualité, on y élève une assez grande quantité de vaches, dont il se fait ici un commerce considérable pour l'intérieur et l'extérieur. Ces animaux produisent aussi une grande quantité de beurre; dont une grande partie est consommée dans le pays et l'excédent est exporté.

Les pâturages excellents contribuent sans doute à la multiplication de l'espèce dont les élèves sont très-estimés: on en exporte des troupeaux entiers.

Je dois observer ici, que le système du drainage contribuerait singulièrement à l'amélioration de nos pâturages bases et humides, système très-utile et très-favorable qui commence ici à se pratiquer pour les terres de labour, quoiqu'encore avec difficulté et grande méfiance.

Presque tous nos vieux cultivateurs ont la routine pour héritage et cette vieille mère a de la peine à disparaître pour faire place à la saine raison établie par une sage théorie très-mal comprise de beaucoup de nos cultivateurs flamands.

Il s'exportait dans le tems un très-grand nombre de vaches pleines pour Paris et les environs, elles étaient pour ce motif appelées parisiennes et qui pouvaient produire en poids de 7 à 800 k° sur pied; aujourd'hui c'est la race dite Duram, qui paraît avoir la vogue ici; quoique pour l'abatage elle soit inférieure à nos indigènes.

C'est à vrai dire la branche la plus importante du commerce de cette partie de la flandre. La vache qui porte neuf mois peu produire à dix-huit; on châtre le bœuf de dix-huit mois à deux ans et on l'engraisse.

Le poids d'un bœuf ordinaire à quatre dents de la race flamande est de 900 kilogrammes sur pied. Le poids de race dite Duram quoique moindre en qualité sinon plus belle de forme varie de 8 à 900 kilogrammes également sur pied.

En hiver, ces animaux sont nourris dans les étables, où ils forment un engrais aussi abondant qu'utile à la fertilisation de la terre. Je dois faire observer pour ces étables, communément attenantes aux demeures des fermiers, que le foin entassé presque partout au-dessus de ces animaux, est imprégné des vapeurs de leurs respiration et transpiration et des exhalaisons du fumier, qui le rend moins bon à la nourriture et nuisible à la santé. Il faudrait y remédier ainsi qu'à l'emplacement des fumiers et qu'il y eut des égoûts à clapet pour l'écoulement des urines.

Les bêtes à cornes du pays sont sujettes aux maladies suivantes.

Le vent, l'enflure, l'entonnement: trois mots qui signifient ici une maladie occasionnée par la paisson d'une trop grande quantité de plantes fermentescibles.

Le chaud-sang, pleène, jet de bois, maladie rouge ou de sang, maladie de feu, maladie du bouton. On désigne sous ces différents noms, suivant les localités, une même maladie inflammatoire très-aiguë, laquelle est enzootique dans plusieurs parties de la flandre.

Le pissement de sang (hématurie).

Les constipations opiniâtres à la suite des mauvais traitements des empyriques lors de cette hématurie.

Les coliques: communes au premier équinoxe de l'année.

La maladie enzootique des veaux: au moment où ils passent de la nourriture au lait, à la paisson dans les pâtures.

Une autre maladie particulière aux jeunes veaux surtout, qui se déclare quatre, ou six à huit jours après la naissance, c'est une leucophlegmasie, que

l'on peut prévenir, en donnant aux mères une poignée de sel par jour dans leur nourriture, deux mois avant de mettre bas.

Les fermes situées dans les lieux bas et humides y sont les plus sujettes.

Le Mouton. (*Ovis*. L.).

Il paraît que c'est du mouton ou de l'algali que l'on croit pouvoir faire dériver les races innombrables de nos bêtes à laines.

Les troupeaux bien employés portent la fertilité partout. La race flandrine, si connue de toute l'Europe par sa taille gigantesque et la qualité de sa laine, est d'un grand rapport.

L'agneau se sèvre à deux mois, se châtre à six, change ses dents de lait entre un et trois ans. La brebis peut porter à un an, et produit jusqu'à dix ou douze petits; sa gestation est de cinq mois; elle met bas deux petits. Le bélier pubère, à dix-huit mois, suffit à trente brebis: on l'engraisse vers huit ans.

Les bêtes à laine sont sujettes aux maladies suivantes:

Le chaud sang, comme chez les bêtes à cornes.

La rogne ou *mauvais museau:* maladie dartreuse et difficile à guérir.

Le piétain: dépôt qui se forme dans la bifurcation de l'ongle commun, après les récoltes, à cause des éteules.

Le mal de pied: fréquent au printemps.

Le vent, enflure: même maladie que chez les bêtes à cornes.

Le claveau: espèce de petite vérole contagieuse.

La pourriture.

La fièvre: résultant de la paisson de la douve, de la crapaudine.

La grise-foire ou *diarrhée cendrée:* très-com-

mune dans l'arrondissement de Furnes; elle est due au poivre d'eau, et elle est reputée mortelle.

La gravelle: assez rare.

LA CHÈVRE (*Capra*, L.).

Les variétés de chèvre domestique, *capra hircus*, ont leur souche de la chèvre sauvage, *capra ægagrus* (Gm.).

Les chèvres deviennent très-communes. On les attèle quelquefois aux petits chars qui traînent les enfants.

La chèvre peut porter à sept mois, sa gestation en dure cinq; elle fait d'ordinaire deux petits.

Le bouc engendre à un an; un seul suffit à plus de cent chèvres; il est vieux à six ans.

LE COCHON (*Sus*, L.).

Le sanglier (*sus scropha*, L.) est la souche de nos cochons domestiques et de leurs variétés, dont il existe une qualité énorme dans cette contrée.

Chacun sait combien le cochon domestique est utile par la facilité avec laquelle on le nourrit, par le goût agréable de sa chair, par la propriété qu'elle a de se conserver longtemps au moyen du sel; enfin, par sa fécondité, qui surpasse de beaucoup celle des autres animaux de sa taille, la truie produisant quelquefois jusqu'à quatorze petits. Elle porte quatre mois, et deux fois par an. Le cochon grandit jusqu'à cinq à six ans, peut produire dès l'âge d'un an, et en peut vivre vingt.

Les porcs sont plus ou moins sujets *au feu Saint-Antoine:* Érésipèle inflammatoire contagieux;

A la ladrerie;

A l'engorgement des glandes du gosier, maladie appelée *la soie* ou *le poil.*

LE CHEVAL (*Equus caballus*, L.).

Ce noble compagnon de l'homme, à la chasse, à

la guerre, et dans les travaux de l'agriculture, des arts et du commerce, est le plus important et mieux soigné des animaux que nous avons soumis, dit M. Cuvier.

Dans notre arrondissement, il existe deux races bien distinctes : la race flamande et celle du Hainaut.

La première, belle, d'une forme colossale et d'une bonne constitution, est surtout recherchée des Normands pour le perfectionnement de leurs races. La seconde, originairement petite, donne des individus beaucoup plus forts par le croisement avec la race flamande.

Ici quelquefois, on se plaint que l'espèce n'est pas aussi belle qu'autrefois, parce que, par une cupidité mal entendue, comme le dit un certain auteur, on fait travailler les poulains beaucoup trop tôt, et saillir les pouliches avant l'âge de trois ans.

Le poulain tette six à sept mois ; on sépare les sexes à deux ans ; on commence à les attacher et à les penser à trois ans ; ce n'est qu'à quatre qu'on les monte, et qu'ils peuvent engendrer sans se nuire.

La jument porte onze mois.

L'âge du cheval se connaît surtout aux incisives ; celles de lait commencent à pousser quinze jours après la naissance ; à deux ans et demi, les mitoyennes sont remplacées ; à trois et demi, les deux suivantes ; à quatre et demi, les deux extrêmes, appelées coins.

Toutes ces dents, à couronne d'abord creuse, perdent petit-à-petit cet enfoncement par la détrition. A sept ans et demi ou huit ans, tous les creux sont effacés, et le cheval ne marque plus.

Les canines inférieures viennent à trois ans et demi ; les supérieures, à quatre ; elles restent pointues jusqu'à six ; à dix, elles commencent à se chausser.

La durée de la vie d'un cheval ne passe guère trente ans.

La *morve* se manifeste rarement dans le pays ;

néanmoins, on devrait ajouter aux écuries des courans d'air plus élevés qu'ils ne le sont, et des plafonds économiques.

L'Ane (*Equus Asinus*, L.).

Chacun connaît sa patience, sa sobriété, sa tempérance robuste, et les services qu'il rend, surtout aux pauvres campagnards. Il est très-employé au transport à dos sur les marchés; rarement au trait.

On sait que c'est du cheval et de l'âne que provient le mulet.

Dans les grandes fermes, il y en a toujours un qui est employé au même transport; il erre librement nuit et jour dans la cour et les pâturages, vivant aux dépens des autres bestiaux.

Je ne détaillerai rien sur les autres animaux élevés en domesticité; seulement, je ferai mention des suivants:

Le lapin de garenne (originaire d'Espagne), qui est très-répandu dans toute la flandre: en domesticité, il multiplie infiniment. Aujourd'hui on en fait de grands achats pour l'Angleterre.

Le cochon-d'Inde (*cabaye*), animal rongeur, que l'on trouve dans les bois au Brésil et au Paraguay. On en élève dans les maisons, en flandre, parce qu'on croit que son odeur chasse les rats.

Le furet (*mustela furo*, L.), animal qui nous vient d'Espagne et de Barbarie: à l'état domestique, il s'emploie pour poursuivre les lapins dans leurs terriers.

Le chien, dont les nombreuses variétés du domestique (*canis familiaris*) sont; le mâtin, le danois, le chien-courant, le braque, le basset, le lévrier, le chien-berger, le chien-loup, le barbet, l'épagneul, le dogue, etc. Il y a de ces races qui sont tellement confondues par les croisements, que l'on serait fort embarrassé de retrouver les souches primitives.

Le chat: il varie en couleurs, en longueur et en finesse de poil.

Examinons maintenant quelques oiseaux élevés dans les basses-cours.

Le Paon.

Cet oiseau, originaire des Indes-Orientales, est élevé chez les grands fermiers, où il étale son superbe plumage.

Il a besoin de cinq à six femelles, si l'on veut que leurs œufs soient fécondés à-propos; leur fécondité a lieu à trois ans.

La paone ne pond qu'à trois ou quatre jours d'intervalle; elle ne fait qu'une ponte par an, et cette ponte est de huit œufs la première année, et de douze la seconde, quand la saison n'est pas froide. Les œufs sont incubés de vingt-sept à trente jours.

Le Dindon.

Cet oiseau, connu seulement depuis la découverte de l'Amérique, est plus commun que le paon en Flandre.

Sa femelle, la poule- d'Inde, n'est pas aussi féconde que la poule ordinaire; elle ne fait guère plus d'une ponte par an, d'environ quinze œufs; la coquille est quelquefois si dure et les dindonneaux si faibles, que ses petits périraient si l'on ne les aidait à les briser.

Le Coq.

Pas une basse-cour, pas une habitation ne voudrait se passer d'un oiseau si utile.

Les coqs flamands sont d'un tiers plus grands que ceux des autres pays, excepté ceux d'Angleterre.

Si l'on veut ménager le coq, on ne lui laisse que douze à quinze poules.

Les poules pondent indifféremment toute l'année,

excepté pendant la mue, qui dure ordinairement deux mois, sur la fin de l'automne et au commencement de l'hiver.

Presque tous les jours, une bonne poule donne son œuf.

Quand elle en a pondu vingt à trente, elle se met à les couver. L'œuf couvé est cassé par le poulet qui le contient, au bout du vingt-unième jour; quelquefois le dix-huitième, d'autres fois le vingt-septième (1).

Les hommes qui tirent parti de tout pour leur amusement, dit Buffon, ont bien su mettre en œuvre cette antipathie invincible que la nature a établie entre un coq et un coq; ils ont cultivé avec tant d'art cette haine innée, que les combats de deux oiseaux de basse-cour sont devenus des spectacles dignes d'intéresser la curiosité des peuples, même des peuples policés.

On a vu, on voit encore tous les jours, en Flandre et ailleurs, des hommes de tous états accourir en foule à ces grotesques tournois, chacun de ces partis s'échauffer pour son combattant, et joindre la fureur des gageures à l'intérêt de ce beau, mais cruel spectacle.

Le Pigeon.

Les pigeons, qui sont plutôts des captifs volontaires que des animaux domestiques, ne se tiennent dans le logement qu'on leur offre, qu'autant qu'ils s'y plaisent sous tous les rapports.

Dans les colombiers, on remarque qu'il ne faut que huit paires de pigeons dans un espace carré de huit pieds de côté; plus on augmente le nombre dans un espace donné, plus il y a de combats, de tapage, et d'œufs cassés.

(1) Voyez l'immortel ouvrage de Cuvier, pour les intéressants détails sur l'incubation de la poule.

Les pigeons sont en état de produire à huit ou neuf mois d'âge; mais ils ne sont en pleine ponte qu'à la troisième année; cette ponte dure jusqu'à six ou sept ans. Elle se fait quelquefois en vingt-quatre heures, et dans l'hiver, en deux jours. La femelle commence à couver assiduement après la ponte du deuxième œuf; l'incubation dure de dix-sept à vingt jours, selon les saisons. Le mâle couve quand la femelle se sent fatiguée ou qu'elle est pressée par le besoin de manger.

L'Oie.

Les oies sont très-multipliées ici.

Elles ne produisent rien en hiver, et ce n'est communément qu'au mois de mars qu'elles commencent à pondre, et les pontes les plus nombreuses ne sont que de douze œufs.

La femelle seule couve, et avec une si grande constance, qu'elle en oublie le boire et le manger; l'incubation dure trente jours.

Pour qu'un troupeau d'oies prospère, il faut que le nombre des femelles soit triple de celui des mâles.

Anciennement il y avait beaucoup d'oies dans le pays Flamand; Pline même rapporte comme une chose merveilleuse, que ces oiseaux parcouraient tant de pays, que l'on en avait vus à Rome qui venaient de *la Morinie.*

« *Mirum in hac alite, à Morinis usque ad Romam* « *pedibus venire, gansœ vocantur.* » Plin., Lib. x, Cap. xxii.

Le Canard.

Les animaux de ce genre, depuis longtemps privés dans les basses-cours, y forment une des plus utiles et des plus nombreuses familles de nos volailles.

Vers la fin de février, le mâle recherche la femelle; il lui indique le lieu où elle doit faire sa ponte: c'est ordinairement dans une touffe épaisse de joncs, près des eaux.

On y trouve dix à quinze, et quelquefois jusqu'à dix-huit œufs; l'incubation dure trente jours. Tous les petits naissent dans la même journée, et le lendemain, la mère les appelle à l'eau.

Je ne dirai rien ici de la pintade et du cygne, car ces animaux sont infiniment rares dans le pays; cependant ces derniers étaient autrefois très-abondants sur les rivières du Hainaut et de la Flandre. On en nourrissait des compagnies entières (1), et l'on chassait ce gibier, comme aujourd'hui nous chassons les canards sauvages.

Quant aux mouches à miel (*apis mellifica*, L.), elles sont l'objet d'une attention toute particulière; les cultivateurs instruits donnent à ces animaux un logement commode; ils étudient leurs habitudes, prévoient les accidents dont ils sont menacés ou atteints, et n'ont pas lieu de se repentir de leurs peines et de leurs sacrifices.

Les Gaulois s'occupaient déjà des abeilles: au moyen-âge, on négligea leur éducation; mais à la renaissance des lettres, on s'occupa aussi des ruches. A la fin du dix-huitième siècle, on comptait neuf à dix mille ruches dans la Flandre et le Hainaut; il n'y en a pas, maintenant, moins de douze à quinze mille.

§ II. HISTOIRE NATURELLE PROPREMENT DITE DU RÈGNE ORGANIQUE ANIMAL.

1° MAMMIFÈRES.

Mammifères carnassiers.

FAMILLE PREMIÈRE. — *Chéiroptères* (ayant les mains changées en ailes).

LES CHAUVES-SOURIS COMMUNES OU VESPERTILIONS. (*Vespertilio*, Cuv. et Géoff.).

(1) Avec des cérémonies que Legrand-d'Aussy a décrites fort au long.

La chauve-souris ordinaire (1). *Vespertilio murinus*, Lin.).

FAMILLE DEUXIÈME. — *Insectivores.*

LE HÉRISSON. (*Erinaceus*, Lin.).

Le hérisson ordinaire. (*Erinaceus europæus*, Buff.) Il a le corps couvert de piquans au lieu de poils. A l'approche d'un de ses ennemis, il se roule en boule et présente de toute part ses piquans. On se servait autrefois de sa peau pour sérancer le chanvre. (Cuv.).

LA TAUPE. (*Talpa*, Lin.).

La taupe commune. (*Talpa europæa*, Lin., Buff.) La main de la taupe est tranchante à son bord inférieur; c'est l'instrument dont elle se sert pour déchirer la terre et pour la pousser en arrière; sa tête sert à soulever et percer la terre; son ouie est d'une finesse extrême. (Cuv.).

FAMILLE TROISIÈME. — *Carnivores.*

1° *PLANTIGRADES.*

LE BLAIREAU. (*Meles*, Storr.).

Le blaireau d'Europe. (*Ursus meles*, Lin.) Il se tient dans les hauteurs et dort tout l'hiver.

Les blaireaux sont à vie nocturne et à marche rampante.

2° *DIGITIGRADES.*

LE PUTOIS. (*Putorius*, Cuv.).

Le putois commun. (*Mustela putorius*, Lin.).

Les putois sont des animaux très-sanguinaires, et sont la terreur des poulaillers et des garennes.

---

(1) Les chauve-souris sont des animaux nocturnes, qui passent l'hiver en léthargie; elles se suspendent, pendant le jour, dans les lieux obscurs: leur portée ordinaire est de deux petits, qu'elles tiennent cramponés à leurs mamelles, même en volant. (Cuv.).

Le Furet. (*Mustela furo,* Lin.).

Il est à l'état domestique.

La Belette. (*Mustela vulgaris,* Lin.),

Cet animal est aussi carnassier; il se trouve dans les champs.

L'Hermine. (*Mustela erminea,* Lin.).

Sa peau est une des fourrures d'hiver les plus connues.

La Loutre. (*Lutra,* Storr.).

La loutre commune. (*Mustela lutra,* Lin.).

Cet animal se nourrit de poisson et fréquente les rivières.

Le Loup. (*Canis lupus,* Lin.).

Cet animal, qui ne montre pas un courage proportionné à ses forces, n'est heureusement que très-rare dans le pays; il s'y rencontre par accident.

Le Renard ordinaire. (*Canis vulpes,* Lin.).

Cet animal, qui a des pupilles nocturnes, se creuse des terriers, et n'attaque que des animaux faibles: il est assez commun.

Mammifères rongeurs, à clavicules.

1° Campagnols ordinaires. (*Arvicola,* Lacep.)

Le Rat-d'Eau. (*Mus amphibius,* Buff.).

Comme tous les campagnols, il a la queue velue, et à-peu-près de la longueur du corps. Il habite au bord des eaux, et creuse dans les terrains marécageux pour chercher des racines.

LE CAMPAGNOL OU PETIT RAT DES CHAMPS. (*Mus arvalis*, Lin.).

Grand comme une souris, il habite les trous qu'il creuse dans les champs, et où il ramasse du grain pour l'hiver; quelquefois il se multiplie excessivement et cause de grands dégats.

2° LES RATS proprement dits. (*Mus*, Cuv.) (1).

La souris. (*Mus musculus*, Lin.).
Le rat ordinaire. (*Mus rattus*, Lin.).

L'ÉCUREUIL. (*Sciurus*, Lin.).

L'écureuil commun. (*Sciurus vulgaris*, Buff.).
Cet espèce d'animal vit sur les arbres, et se nourrit de fruits. On remarque chez les écureuils leur belle queue en panache, leurs yeux brillants et vifs, leur légèreté et la vivacité de leurs gentils mouvements. L'écureuil est en domesticité en Flandre.

Mammifères rongeurs, sans clavicules.

LE LIÈVRE. (*Lepus*, Lin., Cuv.).

Le lièvre commun. (*Lepus timidus*, Lin.).
Tout le monde connait cet animal dont la chair noire est agréable, et le poil utile: il vit sobre et isolé, ne se terre point, couche à plate terre, se fait chasser en arpentant la plaine par de grands circuits. Il n'a pu être encore réduit en domesticité. (Cuv.)

LE LAPIN. (*Lepus cuniculus*. Lin.).

Cet animal, aussi élevé en domesticité, est du côté de Poperinghe (variété) et de Furnes (hameau la Panne, port de pêche) à l'état sauvage très-gourmand, et si l'on le laissait faire, il excaverait bientôt tout un héritage. La fécondité du genre lapin est si

(1) Le genre *rat* a ses espèces fort nuisibles par leur fécondité, et la voracité avec laquelle ils dévorent des substances de toute nature.

grande, que, malgré les collets, les fusils et les piéges, les champs de colza sont souvent encore rongés et ravagés par ces troupes dévastatrices.

Observation.

Les animaux appartenant à l'ordre des *pachidermes* et à celui des *ruminans* (*pecora*, Lin.), sont en petit nombre en Flandre, ceux qui sont élevés à l'état de domesticité sont mentionnés dans le paragraphe précédent.

2° LES OISEAUX.

ORDRE I[er] — *Rapaces ou les Oiseaux de proie.*

DIURNES.

Genre Faucon. (*Falco*, Linné).

Faucon ordinaire, ou Pélerin. *Falco peregrinus*, (Lin.) — Le Faucon. (Buffon). 4. (1).

Faucon hobereau. *Falco subbuteo*, (Lin.) — Le Hobereau. (Buff.) 1.

Faucon Émérillon. *Falco OEsalon*, (Lin.) — Le Rochier. (B.). 1.

Ses jeunes de l'année..... L'Émérillon (B.) 1.

Faucon Cresserelle. *Falco tinnunculus*, (Lin.) — La Cresserelle. (B.) 1.

Aigles, proprement dits.

Aigle Jean Leblan. *Falco brachydactylus*, (Wolf.) — Le Jean Leblanc. (B.) 4.

Autours.

Autour ordinaire. *Falca palumbarius*, (Lin.) — L'Autour. (B.) 4.

---

(1) Le Chiffre qui se trouve après chaque espèce d'un genre indique ce qui suit:

Le N° 1, les oiseaux qui restent toute l'année dans les environs.
Le N° 2, ceux qui s'éloignent du pays pendant l'hiver.
Le N° 3, ceux que l'on ne voit que l'hiver.
Le N° 4, les oiseaux étrangers que l'on voit quelquefois.

L'Épervier. *Falco nisus,* (Lin.) — l'Épervier. (Buff.) 4.

Milans.

Milan Royal. *Falco milvus,* (Lin.) — le Milan Royal (B.) 4.

Buses.

La Buse changeante. (Viellot. Nouv. Dict.) *Falco buteo,* (Lin.) — la Buse. (B.) 1.

Buse boudrée. *Falco apivorus,* (Lin.) — la Boudrée. (B.) 1.

NOCTURNES.

Genre Chouette. (*Strix* Linné).

Chouettes, proprement dites.

Chouette Hulotte. *Strix aluco,* (Lin.) — la Hulotte. (B.) 1.

La femelle qui est rousse. — Le Chat-Huant. (B.) 1.

Chouette Effraie. *Strix flammea,* — l'Effraye ou Fraisées. (B.) 1.

Chouettes-Hibous.

Hibou brachiote. *Strix brachitos*, (Gm.) — la Chouette ou grande cheveche. (B.) 1.

Hibou, Grand-Duc. *Strix bubo*, (Lin.) — le Grand-Duc. (B.) 4.

Hibou, Moyen-Duc. *Strix otus*, (Lin.) — le Hibou ou Moyen-Duc. (B.) 1.

ORDRE II.e *Omnivores.*

Genre Corbeau. (*Corvus* Linné).

Corbeau noir. *Corvus corax,* (Lin.) — le Corbeau. (B.) 4.

Corneille noire. *Corvus corone,* (Lin.) — la Corbine ou Corneille noire. (B.) 1.

Corneille mantelée. *Corvus cornix,* — la Corneille mantelée. (B.) 3.

Le Freux. *Corvus frugilegus,* (Lin.) — le Freux ou Frayonne. (B.) 3.

Le Choucas. *Corvus monedula,* (Lin.) — le Choucas. (B.) 3.

La Pie. *Corvus pica,* (Lin.) — la Pie. (B.) 2.

Le Geai. *Corvus glandarius,* (Lin.) — le Geai. (Buff.) 1.

Genre Casse-Noix. (*Nucifrugus,* Brisson).

Le Casse-Noix. *Nucifrugus caryocatactes,* (Bris.) — le Casse-noix. (B.) 4.

Genre Jaseur. (*Bombycivora,* Temminck).

Le Jaseur. *Bombycivora garrula,* (Temminck). — le Jaseur de Bohême. (B.) 4.

Genre Rollier. (*Coracias,* Linné). Il n'en paraît pas.

Genre Loriot. (*Oriolus,* Linné).

Le Loriot. *Oriolus galbula,* (Lin.) — le Loriot. (B.) 2.

Genre Étourneau. (*Sturnus,* Linné).

Étourneau vulgaire. *Sturnus vulgaris,* (Lin.) — Étourneau ou Sansonnet. (B.) 1.

Genre Martin. (*Pastor* Temm.). Il n'y en a pas.

ORDRE III.° *Insectivores.*

Genre Pie-Grièche. (*Lanius,* Linné).

Pie-Grièche grise. *Lanius excubator,* (Lin.) — la Pie-Grièche grise. (B.) 1.

Pie-Grièche écorcheur. *Lanius collurio,* (Briss.) — l'Écorcheur. (B.) 1.

Genre Gobe-Mouche. (*Muscicapa,* Linné).

Gobe-Mouche à collier. *Muscicapa abicollis,* (Tem.)

— Gobe-Mouche à collier ou de Lorraine. (Buff.) 4.

Genre Merle (*Turdus*, Linné).

Merle noir ou commun. *Turdus merula*, (Lin.) — le Merle. (B.) 1.

Merle Draine. *Turdus viscivorus*, (Lin.) — la Draine. (B.) 4.

Merle Litorne. *Turdus pilaris*, (Lin.) — la Litorne ou Tourdelle. (B.) 3.

Merle Grive. *Turdus musicius*, (Lin.) — la Grive. (Buff.) 3.

Merle à plastron. *Turdus torquatus*, (Linné). — Merle à plastron blanc. (B.) 4.

Genre Cincle. (*Cenclus*, Bechstein).

Cincle plongeur. *Cenclus aquaticus*, (Bechstein). — Merle d'eau. (B.) 3.

Genre Bec-Fin. (*Sylvia*, Latham).

Ire SECTION. — *Riverains*.

Bec-Fin Rousserolle. *Sylvia turdoides*, (Meyer). — Rousserolle ou Grive des roseaux. (B.) 2.

IIe SECTION. — *Silvains*.

Bec-Fin Rossignol. *Sylvia luscina*, (Latham). — Rossignol. (B.) 2.

Bec-Fin à tête noire. *Sylvia atricapilla*, (Lath.) — la Fauvette à tête noire. (B.) 2.

Bec-Fin babillard. *Sylvia curruca*, (Lath.) — la Fauvette babillarde. (B.) 2.

Bec-Fin rouge gorge. *Sylvia rubecula*, (Lath.) — le Rouge-Gorge. (B.) 2.

Bec-Fin gorge-bleue. *Sylvia suecica*, (Lath.) — la Gorge-Bleue. (B.) 2.

Bec-Fin rouge queue. *sylvia phœnicurus*. (Lath.) — le Rossignol de murailles ou rouge queue. (B.) 2.

Bec-Fin à poitrine jaune. *Sylvia hippolais,* (Lath.) — la Fauvette de roseaux. (B.) 2.

Bec-Fin pouillot. *Sylvia trochilus,* (Lath.) — le Pouillot ou le Chantre. (B.) 2.

Bec-Fin véloce. *Sylvia rufa,* (Lath.) — la petite Fauvette rousse. (B.) 2.

Roitelets.

Le Roitelet triple-bandeau. (Temm.) *Sylvia ignicapilla,* (Brech.) — le Roitelet. (B.) 1.

Troglodytes.

Troglodyte ordinaire. *Sylvia troglodytes,* (Lath.) — le Troglodyte. (Buff.) 1.

Genre Traquet. (*Saxicola,* Bechstein).

Traquet motteux. *Saxicola ananthe,* (Bech.) — le Motteux à vitrec, cul blanc. (B.) 2.

Traquet tarier. *Saxicola rubetra,* — le Tarier. (Buff.) 2.

Traquet pâtre. *Saxicola rubicola,* (Bech.) — le Traquet (B.) 2.

Genre accenteur. (*Accentor,* Bechstein). Il n'y en a pas.

Genre Bergeronette. (*Motacilla,* Linné).

Bergeronette grise. *Motacilla alba,* (Lin.) — la Lavandière. (B.) 2.

Les jeunes avant la fin de l'été. La Bergeronette grise. (Buff.) 1.

Bergeronette jaune. *Motacilla bœrula,* (Lin.) — la Bergeronette jaune. (B.) 1.

Bergeronette de printemps. *Motacilla flava,* (Lin.) — la Bergeronette de printemps. (B.). 1.

Genre Pipi. (*Anthus,* Bechstein).

Pipi farlouse. *Anthus pratensis,* (Bech.) — le Cujelier. (B.) 2.

Pipi des buissons. *Anthus arboreus*, (Bech.) — la Farlouche. (B.) 2.

ORDRE IVe — *Granivores.*

Genre Alouette. (*Alauda*, Linné).

Alouette des champs. *Alauda arvensis*, (Lin.) — l'Alouette ordinaire. (B.) 2.

Genre Mésange. (*Parus*, Linné).

Mésange charbonnière. *Parus major*, (Lin.) — la grosse Mésange ou Charbonnière. (B.) 1.
Mésange petite Charbonnière. *Parus ater*, (Lin.) — la petite Charbonnière. (B.) 1.
Mésange bleue. *Parus cœruleus*, (Lin.) — la Mésange bleue. (B.) 1.
Mésange à longue queue. *Parus caudatus*, (Lin.) — Mésange à longue queue. (B.) 1.

Genre Bruant. (*Emberiza*, Linné).

Bruant ordinaire. *Emberiza citrinella*, (Lin.) — le Bruant. (B.) 1.
Bruant proyer. *Emberiza miliaria*, (Lin.) — le Proyer. (B.) 2.
Bruant de roseaux. *Emberiza Schœniculus*, (Lin.) — Ortolan de roseaux. (B.) 2.
Bruant ortolan. *Emberiza hortulana*, (Linné). — l'Ortolan. (B.) 4.

Genre Bec-Croisé. (*Loxia*, Brisson). Ne s'y voit pas.

Genre Bouvreuil. (*Pyrrhulla*, Brisson).

Bouvreuil commun. *Pyrrhulla vulgaris*, (Brisson). — le Bouvreuil. (B.) 1.

Genre Gros-Bec. (*Fringilla*, Illiger).

Gros-Becs, proprement dits. (Cuv. règ. anim.)

Gros-Bec commun. *Fringilla coccothraustes*, (Temm.) — le Gros-Bec. (B.).

Gros-Bec Verdier. *Fringilla chloris*, (Temm.) — le Verdier. (B.) 1.

Moineaux, (Cuvier).

Gros-Bec Moineau. *Fringilla domestica*, (Lin.) — le Moineau. (B.) 1.

Gros-Bec Friquet. *Fringilla montana*, (Lin.) — le Friquet ou Moineau des champs. (B.) 1.

Pinsons, (Cuvier).

Gros-Bec Pinson. *Fringilla cœlebs*, (Lin.) — le Pinson. (B.) 1.

Gros-Bec d'Ardennes. *Fringilla montifringilla*, (Lin.) — le Pinson d'Ardennes. (B.) 3.

Linottes et Chardonnerets. (Cuvier).

Gros-Bec Linotte. *Fringilla canabina*, (Lin.) — la Linotte ordinaire. (B.) 1.

Gros-Bec Chardonneret. *Fringilla carduelis* (Lin.) — le Chardonneret. (B.) 1.

ORDRE V.° *Zygodactyles*.

Genre Coucou. (*Cuculus*, Linné).

Coucou Gris, ou d'Europe. *Cuculus canorus*, (Lin.) — le Coucou. (B.) 2.

Genre Pic. (*Picus*, Linné).

Pic-Vert. *Picus viridis*, (Lin.) — le Pic-Vert. (B.) 2.

Genre Torcol. (*Yunx*, Linné).

Torcol ordinaire. *Yunx torquilla*, (Lin.) — le Torcol. (B.) 4.

ORDRE VI.° *Anisodactyles*.

Genre Sittelle. (*Sitta*, Linné).

Sittelle Torchepot. *Sitta europœa*, (Lin.) — la Sitelle ou Torchepot. (B.) 1.

Genre Grimpereau. (*Certhia*, Cuvier).

Le Grimpereau d'Europe. *Certhia familiaris*, (Lin.) — le Grimpereau. (B.) 1.

Genre Huppe. (*Upupa*, Linné).

La Huppe. *Upupa epops*, (Lin.) — la Huppe. (B.) 4.

ORDRE VII.e — *Alcyons.*

Genre Martin-Pêcheur. (*Alcedo*, Linné).

Martin-Pêcheur Alcyon. *Alcedo ispida*, (Lin.) — Martin-Pêcheur. (B.) 1.

ORDRE VIII.e — *Chélidons.*

Genre Hirondelle. (*Hirundo*, Linné).

Hirondelle de cheminée. *Hirundo rustica*, (Lin.) — Hirondelle domestique. (B.) 2.

Hirondelle de fenêtres. *Hirundo urbica*, (Lin.) — Hirondelle à cul blanc ou de fenêtres. (B.) 1.

Hirondelle de rivage. *Hirundo riparia*, (Lin.) — l'Hirondelle de rivage. (B.) 2.

Genre Martinet. (*Cypselus*, Illiger).

Martinet de muraille. *Cypselus murarius*, (Temm.) — Martinet noir ou grand Martinet. (B.) 2.

Genre Engoulevent. (*Caprimulgus*, Linné).

Engoulevent ordinaire. *Caprimulgus europæus*, (Lin.) — l'Engoulevent. (B.) 4.

ORDRE IX.e — *Pigeons.*

Genre Pigeon. (*Colomba*, Linné).

Pigeon ramier. *Colomba palumbens*, (Lin.) — Pigeon ramier. (B.) 2.

La Tourterelle. *Columba turtur*, (Lin.) — la Tourterelle. (B.) 2.

ORDRE X.e — *Gallinacés.*

Genre Tétras. (*Tétrao*, Linné). Ne se voit pas.

Genre Perdrix. (*Perdrix*, Latham).

Perdrix grise. *Perdrix cinerea,* (Lath.) — Perdrix grise. (B.) 1.
La petite Perdrix de passage. (Buff.) *Tetrao damascena.* (G.) — 4.
Perdrix rouge. *Perdrix rubra,* (Brisson). — la Perdrix rouge. (B.) 4.
La Caille. *Perdrix coturnix,* (Lath.) — la Caille. (B.) 2.

ORDRE XI.e — *Alectorides.*

Ces sortes d'oiseaux, Perdrix de mer, ne se voient que rarement au-delà des côtes de Dunkerque, ils ne doivent parconséquent pas être cités ici.

ORDRE XII.e — *Coureurs.*

Genre Outarde. (*Otis*, Linné).

Outarde barbue ou grande Outarde. *Otis tarda,* (Lin.) — l'Outarde. (B.) 4.

Genre Court-Vite. (*Cursorius*, Lath). Ne se voit pas.

ORDRE XIII.e — *Gralles ou Échassiers.*

Genre Pluvier. (*Charadrius*, Linné).

Pluvier doré. *Charadrius pluvialis,* (Lin.) — le Pluvier doré. (B.) 3.
En plumage d'été. — Le Pluvier doré à gorge noire. (B.) 4.
Pluvier guignard. *Charadrius morinellus,* (Lin.) — le Guignard. (B.) 3.
Grand Pluvier à collier. *Charadrius hiaticula,* (Lin.) — le Pluvier à collier. (B.) 3.
Petit pluvier à collier. *Charadrius minor,* (M.) — le petit Pluvier à collier. (B.) 4.

Genre Vanneau. (*Vanellus*, Brisson).

Vanneau huppé. *Vanellus cristatus*, (M.) — le Vanneau. (B.) 3.

Genre Grue. (*Grus*, Cuvier).

Grue cendrée. *Grus cinerea*, (Bechst.) — la Grue. (Buff.) 4.

Genre Cigogne. (*Ciconia*, Briss.)

Cigogne blanche. *Ciconia alba*, (Brisson). — la Cigogne blanche. (B.) 3.

Genre Héron. (*Ardea*, Linné).

Héron cendré. *Ardea cinerea*, (Lath.) — le Héron huppé. (B.) 1.
Héron aigrette. *Ardea egretta*, (Lin.) — la grande Aigrette. (B.) 4.
Héron grand Butor. *Ardea stellaris*, (Lin.) — le Butor. (B.) 1.
Les jeunes du Héron Crabier. *Ardea ralloïdes*, (Scop.) — le petit Butor. (Briss.) 1.

Genre Avocette. (*Recurvirostra*, Linné).

Avocette à nuque noire. *Recurvirostra avocetta*, (Lin.) — l'Avocette. (B.) 4.

Genre Courlis. (*Numenius*, Brisson).

Courlis d'Europe. *Numenius arquata*, (Lin.) — le Courlis. (B.) 3.

Genre Bécasseau. (*Tringa*, Brisson).

Bécasseau cocorli. *Tringa subarquata*, — Alouette de mer. (B.) 3.
Bécasseau canut, ou Maubèche. *Tringa cinera*, (Lin.) — la Maubèche grise. (B.) 3.
Ses jeunes... La Maubèche. (B.) 3.

Les jeunes de l'année du Bécasseau combattant. *Tringa pugnax*, ainsi que la femelle adulte. — Chevalier varié et commun. (B.) 3.

Genre Chevalier. (*Totanus*, Bechstein).

Chevalier gambette. *Totanus calidris*, (Bechstein). — le Chevalier aux pieds rouges. (B.) 3.

Genre Barge. (*Limosa*, Bech.).

Barge à queue noire. *Limosa melanura*, (Leisler). — la Barge commune. (B.) 3.

Genre Bécasse. (*Scolopax*, Illiger).

Bécasse ordinaire. *Scolopax rusticola*, (Lin.) — la Bécasse. (B.) 3.

Bécassine ordinaire. *Scolopax gallinago*, (Lin.) — la Bécassine. (B.) 3.

Bécassine sourde. *Scolopax gallinula*, (Lin.) — la Sourde. (B.) 3.

Genre Rale. (*Rallus*, Linné).

Rale d'Eau. *Rallus aquaticus*, (Lin.) — le Rale d'eau. (B.) 1.

Genre Poule d'Eau. (*Gallinulla*, Lath.).

Poule d'Eau ordinaire. *Gallinula ochropus*, (L.) — la Poule d'eau. (B.) 1.

ORDRE XIV.° — *Pinnatipèdes*.

Genre Foulque. (*Fulica*, Brisson).

Foulque macroule. (Temminck) *Fulica atra*, (Lin.) la Foulque ou Morelle. (B.) 1.

Genre Grèbe. (*Podiceps*, Lath.)

Grèbe huppé. *Podiceps cristatus*, (Lath.) — le Grèbe cornu. (B.) 3.

Jeunes de l'année et de deux ans. — Grèbe huppé. (Buff.) 3.

Jeunes de Grèbe cornu ou Esclavon. *Podiceps cornutus,* — le petit Grèbe. (B.) 3.

Une autre variété du même. — le petit Grèbe huppé. (B.) 3.

Les jeunes du Grèbe castagneux. *Podiceps minor,* (Lath.) — Grèbe de rivière, ou castagneux. (Buff.) 3.

ORDRE XV.e — *Palmipèdes.*

Genre Hirondelle de mer. (*Sterna,* Linné).

Hirondelle de mer; pierre garin. *Sterna hirundo,* (Lin.) — Hirondelle de mer. (B.) 2.

Hirondelle de mer, épouvantail. *Sterna nigra,* (L.) — l'Hirondelle de mer à tête noire, ou épouvantail. (B.) 2.

Avec les jeunes de l'année. — Guiffette. (B.) 2.

Genre Mauve. (*Larus,* Linné).

Grandes espèces, ou Goëlands.

Goéland à manteau noir. *Larus maximus,* (Lin.) — le Goéland noir-manteau. (B.) 3.

Ses jeunes..... Le Goéland varié ou grisard. (B.) 3.

Petites espèces, Moettes.

La Moette rieuse ou à capuchon brun. *Larus fuscus,* (Lin.) — Moette rieuse et variétés d'âges. (B.) 3.

Genre Stercoraire. (*Leistris,* Illiger). Ne se voit pas.

Genre Pétrel. (*Procellaria,* Linné).

Pétrel tempête. *Procellaria pelagica,* (Linné). — l'Oiseau de tempête. (B.) 4.

Genre Canard. (*Anas,* Linné).

I.re Section. — *Oies.*

Oie vulgaire ou sauvage. *Anas segetum,* (Gmel.) — l'Oie sauvage. (B.) 3.

Oie rieuse ou front blanc. *Anas albifrons,* (Lin.) — l'Oie rieuse. (B.) 4.

II.e Section. — *Cygnes.*

Cygne à bec jaune ou sauvage. *Anas cygnus,* (Lin.) — le Cygne sauvage. (B.) 3.

III.e Section. — *Canards proprement dits.*

Canard sauvage. *Anas boschas,* (Lin.) — le Canard sauvage. (B.) 3.

Canard chipeau. *Anas strepera,* (Lin.) — le Chipeau ou ridenne. (B.) 3.

Canard souchet. *Anas clypeata,* (Lin.) — le Canard souchet, ou le rouge. (B.) 3.

Canard sarcelle d'été. *Anas querquedula,* (Lin.) — la Sarcelle commune. (B.) 3.

Canard sarcelle d'hiver. *Anas crecca,* (Lin.) — la petite Sarcelle. (B.) 3.

Canard millouin. *Anas ferina,* (Lin.) — le Canard millouin. (B.) 3.

Le Canard millouinan. *Anas marilla,* (Lin.) — le Millouinan. (B.) 4.

Canard garrot. *Anas clangula,* (Lin.) — le Garrot. (B.) 3.

Canard morillon. *Anas fuligula,* (Lin.) — le Morillon et le petit Morillon. (B.) 3.

Genre Harle. (*Mergus,* Linné).

Harle huppé. *Mergus serrator,* — le Harle huppé, ou à manteau noir. (B.) 3.

Harle piette. *Mergus albellus,* (Lin.) — le petit Harle huppé. (B.) 3.

La femelle et les jeunes. — La Piette femelle. (B.) 3.

Genre Plongeon. (*Colymbus,* Latham).

Plongeon imbrin. *Colymbus Glacialis*, (Lin.) — l'Imbrin, ou grand Plongeon. (B.) 3.

On peut ajouter à cette liste méthodique, les oiseaux suivants.

1° Chevèche, soulcie, épeiché, petite épeiche, qui restent toute l'année dans les environs.

2° Biset et variétés, alouette huppée, guimette, rale de terre, marouette; qui s'éloignent du pays pendant l'hiver.

3° Sizerin, tarin, alouette pipi, traine buisson, huitrier, cormoran, pilet, macreuse, double macreuse, bièvre, mouette à trois doigts *id.* aux pieds bleus, *id.* aux pieds rouges, petit plongeur, plongeon cal marin, canard siffleur; oiseaux que l'on ne voit que l'hiver.

4° Grand montain, aigrette bihorreau, grande barbe rousse, cravant bernache, tadorne, petrel-puffin; petit guillemot, macareux; oiseaux étrangers, amenés seulement par accident.

Pour les personnes qui ne sont pas familiarisées avec la classification que nous venons de tracer, nous avons jugé à propos de donner un résumé de la liste des oiseaux, avec les lieux qu'ils habitent.

Oiseaux fixes ou résidans.

La perdrix grise; la tourterelle; l'épervier, que l'on trouve partout; les buses, qui fréquentent les pleines cultivées ; le hobereau, qui chasse aux alouettes; la cresserelle, le plus commun des oiseaux de proie, qui attaque les oiseaux, les souris; le mérillon; le hibou, petit duc, dans les bois; la hulotte, idem; le chat-huant, idem; l'effraie, dans les clochers et vieilles tours; la chouette, dans les rochers et vieux murs; la pie-grièche, oiseau très-cruel, vivant d'insectes et de petits oiseaux, et ne craignant pas le gros; la pie qui détruit le gibier dans les campagnes; le corbeau; la corneille; la corneille à mantelet, sur les bords de la mer et dans les champs; le geai, dans les bois; la grive, idem; le loriot, qui suspend son nid aux bifurations des arbres; l'étourneau, qui apprend à siffler des airs et à parler; le gros-bec d'Europe; le verdier dans les bois; le bouvreuil commun, qui voltige l'hiver dans nos jardins; le moineau franc, dans les villages et villes;

le friquet ou moineau des bois; le pinson, dans les campagnes; le pinson d'Ardennes, dans les grands bois; la linotte commune, dans les champs; la linotte des vignes; le chardonneret, sur les bords des marais, parmi les chardons dont il aime la graine; le proyer, dans les marais; le tarin, dans les forêts : il produit, avec le serin, des mulets très-estimés pour leur chant; la mésange à tête noire, dans les bois; idem à tête bleue; la mésange à longue queue, laquelle a la queue plus longue que tout le corps; la mésange des marais; la farlouse, dans les prés; le motteux, dans les champs; le rossignol; le rossignol de murailles; le roitelet, le plus petit des oiseaux d'Europe; le troglodyte, presque aussi petit que le roitelet, le long des haies et buissons; la lavandière ou hausse queue, sur le bord des eaux; la fauvette, qui chante fort bien dans les buissons; la fauvette à tête noire, idem; l'engoulevant, qui ne vole que la nuit, comme les chouettes; le taquet, sur les buissons; la sittelle, qui grimpe verticalement comme les oiseaux grimpans; la huppe; le martin-pêcheur; le pivert; le coucou, dont la femelle pond dans le nid d'un autre oiseau, après en avoir dévoré les œufs; il est si familier dans cette contrée, qu'il fréquente jusqu'aux arbres des jardins; le héron, qui niche sur les plus hauts arbres et fréquente les viviers et les étangs; l'aigrette, dont les plumes, belles et soyeuses, servent à faire des panaches pour les femmes; le guignard, dans les champs; le pluvier à collier; le vanneau, dans les marais: on en élève de privés dans les jardins, pour la destruction des vers; le combattant; la bécassine, dans les marais; le chevalier aux pieds rouges; le rale d'eau, dans les grandes herbes, le long des eaux stagnantes; la poule d'eau; la morelle, dans les marais; le pierre garin, commun sur nos côtes; la guifette; la mouette tachetée, sur nos côtes; le morillon; la macreuse; le garot; la sarcelle, dans les marais; le cormoran des bords de la mer.

Oiseaux de passage.

La caille, qui revient tous les ans des côtes d'Afrique; l'outarde grande, un des plus gros oiseaux de l'Europe, et excellent gibier, qui, des plaines de la Pologne et de l'Asie, passe quelquefois dans ce pays pendant les hivers rigoureux; l'outarde petite, plus rare que la précédente; l'ortolan, oiseau très-délicat, qui passe en automne; l'alouette du Nord, si commune en hiver sur les bords de la mer; la bergeronette jaune, si bonne à manger, qui passe en juin par troupes, affectionne les marais et les bois, et aime à suivre les troupeaux de moutons; la fauvette d'hiver, qui arrive en automne pour passer l'hiver chez nous, et chante si bien; les diverses espèces d'hirondelles; le becfigue, oiseau délicat à manger, qui passe en troupes en novembre et février, et aime les marais; le rouge-gorge en automne, rare dans ce pays; la cigogne, qui vit de reptiles et de poissons, et niche de préférence sur les clochers et les cheminées; le pluvier doré, qui passe en automne dans les marais; la bécasse, bon gibier; le courlis ordinaire, sur les bords de la mer; le râle de terre, dans les champs, où il revient au printemps avec les cygnes; le cygne sauvage; les canards sauvages, qui volent en troupes formant le triangle; le castagneux, en hiver, sur toutes les eaux, etc.

3° REPTILES.

Parmi les sauriens, il y a les lézards proprement dits: ces animaux sont très-nombreux dans le pays.

Les espèces confondues sous le nom de *lacerta agilis* par *Linnœus*, sont le vert piqueté, le vert à deux raies, le vert brun des souches, le gris des murailles, et le gris des sables.

J'ai rencontré la couleuvre à collier, (*coluber natrix*, L.). Elle est dans les prés et eaux dormantes, où elle vit d'insectes et de grenouilles.

On a une telle peur des couleuvres dans le pays,

que, loin de se servir de cette espèce comme aliment, ainsi que cela se fait dans plusieurs provinces, on la fuit avec horreur.

La couleuvre verte et jaune (*col. atro-virens*).

La lisse (*col. austriacus* Gm.).

Et la vipérine (*col viperinus*), mais plus rare que les précédentes.

La vipère commune (*col berus,* L.), est on ne peut plus rare.

Parmi les batraciens (quatrième ordre des reptiles), on a :

1° La grenouille commune ou verte (*rana esculenta,* L.), qui incommode en été par la continuité de ses clameurs nocturnes, et qui fournit un aliment sain et agréable, mais peu goûté par les habitants, qui sont toujours dans la crainte de manger des crapauds.

2° La grenouille rousse (*rana temporaria,* L.), qui va sur terre et coasse beaucoup moins.

3° Le crapaud commun (*rana bufo,* L.), qui se tient dans les lieux obscurs et étouffés, et passe l'hiver dans les trous qu'il se creuse.

4° Le crapaud des joncs (*rana bufo calamita,* Gm.), qui répand une odeur empestée de poudre à canon. Il ne saute point du tout, mais court assez vite et grimpe aux murs.

5° Le crapaud à ventre jaune (*rana bombina,* Gm.), qui se tient dans les marais.

6° La salamandre terrestre (*lacerta salamandra,* L.), qui est toute noire, à grandes taches d'un jaune vif. Elle se tient dans les lieux humides, et se retire dans les trous souterrains. Sa queue est ronde.

7° La salamandre aquatique (*triton,* Laurenti). Il y en a plusieurs espèces ou variétés. La marbrée, la ponctuée, la palmipède se voient dans les eaux ; on sait qu'elles ont la queue comprimée verticalement.

4° POISSONS.

Nous allons citer seulement les poissons d'eau douce qui se rencontrent ici dans les rivières.

Le cinquième ordre des poissons, ou celui des *malacoptérigiens abdominaux,* donne les espèces suivantes:

1° La truite (*salmo fario,* L.), dans les ruisseaux dont l'eau est claire et vive.

2° Le brochet (*esox lucius*), poisson vorace et des plus destructeurs, mais dont la chair est agréable et de digestion facile.

3° La carpe vulgaire (*cyprinus carpio,* L.), qui s'élève dans les rivières, les étangs: elle est généralement d'un bon goût.

4° La carpe à cuir ou reine des carpes (*cyprinus rex cyprinorum*), dont les écailles sont grandes; nue par places.

5° Le barbeau commun (*cyprinus barbus,* L.), très-commun dans les eaux claires et vives.

6° Le goujon (*cyprinus gobio,* L.); il vit en troupe dans les eaux douces.

7° La tanche vulgaire (*cyprinus tinca,* L.), qui n'est bonne que dans certaines eaux.

8° La brême commune, bon poisson, fort abondant, et qu'on multiplie aisément.

9° Le meûnier (*cyprinus dobula,* L.), espèce d'able (poisson blanc).

10° La chevance, autre espèce d'able.

11° La loche franche (*cobitis barbatula,* L.), commun dans les ruisseaux.

12° La loche d'étang (*cobitis fossilis*): elle se tient dans la vase des étangs; c'est pourquoi elle sent la vase.

13° La loche de rivières (*cobitis tœnia,* L.), qui se tient dans les rivières entre les pierres; elle est peu recherchée.

L'ordre des poissons *malacoptérygiens apodes,* donne le grand genre anguille (*murœna,* L.).

L'anguille vulgaire (*murœna anguilla*, L.), quoique indigeste, est d'un goût généralement estimé.

L'ordre des *malacoptérygiens subbrachiens* donne la lotte commune ou de rivière (*gadus lota*).

L'ordre des *acanthoptérygiens* donne : 1° la perche commune d'eau douce (*perca fluviatilis*, L.) ;

2° Le chabot commun (*cottus gobio*, L.), qui est dans les ruisseaux ;

3° L'épinoche (*gasterosteus aculeatus*, L.).

On rencontre aussi l'alose, le cavin, la cobite des fossés, l'écalot, le flayer plat, l'opelle, le percot, le pocquelet, la roche, la thievenne, la vandoise, la venue, etc.

5° MOLLUSQUES ET ANIMAUX ARTICULÉS.

Je ne mentionne les mollusques et les animaux articulés, que pour citer les espèces suivantes.

Il existe cinq à six sortes de limaces (*limax*, Lam.), que l'on rencontre à chaque pas dans les temps humides.

Parmi le grand nombre des escargots proprement dits, on a le grand escargot (*helix pomatia*), qui est commun dans les jardins : quoique d'une excellente nourriture, on le dédaigne en Flandre.

Puis la livrée, ou petit escargot des arbres (*helix nemoralis*), qui nuit beaucoup aux espaliers dans les temps humides.

Les sangsues, dont il existe en Flandre une variété de grandeur considérable, sont abondantes dans les eaux dormantes. Tout le monde connaît la sangsue médicinale (*hirudo médicinalis*, L.), si utile instrument pour les saignées locales.

La sangsue des chevaux (*hirudo sanguisuga*, L.), d'un noir verdâtre, y existe aussi ; sa piqûre est quelquefois dangereuse.

6° INSECTES.

Espèces de papillons trouvés aux diverses époques de l'année, et liste des insectes les plus remarquables de l'arrondissement.

Avril.

Le papillon du choux.
Le céphale.
La petite tortue.
Le collier argenté (aux bois).
La phalène y grec.
Le damier (aux bois).
La belle dame (sur des rochers).
Le myrtyl.

Mai.

Le papillon blanc veiné de vert.
Le coridon.
La grosse tête.
La sésie vitrée.
La phalène solitaire.
L'aurore.
L'argus bleu.
L'argus bronzé.
L'argus vert.

Juin.

Le satyre.
Le vulcain.
La carotte.
Le tristan.
Le sphinx du troène.
Le sphinx de la vigne.
La phalène tigre.
La patte étendue (sur des bois blancs).
Le grand nacré (dans les prairies).
Le petit nacré.
Le manteau-royal (sur des bois blancs).
Le processionnaire.
La filipendule (dans les prés).
Le moine (sur des chênes).
La queue fourchue (sur des bois blancs).
Le sphinx corne de cerf.
Le gazé.
Le moro-sphinx (dans les prés).
Le sauci.
La phalène persillée.
La tête de mort.
La phalène mouchetée (au bois).
Le deuil.
La feuille sèche.
Le porte-queue du prunier.
La livrée.
Le tabac d'Espagne.
La citronelle rouillée.

Juillet.

La phalène gorge de perdrix.
La phalène zig-zag (sur des ormes).
La noctuelle liknée du chêne.
Le bombix cossus.
Le mars.
Le papillon gamma.
Le porte-queue du chêne.
La grande tortue.
Le paon de nuit.
Le sphinx du prunier.
La feuille-morte.
La lunulle (sur une haie).
La martre.
La veuve.
L'hépiale du houblon.

Août.

La phalène hibou.
Le carmin.
Le sphinx du peuplier.
Le tithymale.
Le paon de jour.
Le miroir, etc.

Nous avons pris les termes dont on se sert dans le commun langage français pour ces papillons, leur classification n'étant pas assez scientifique dans cette liste pour les désigner autrement.

Autres insectes.

INSECTES DE TERRE.

Les plus marquants sont le grand cerf-volant, rare, excepté dans les grandes forêts; le nasicorne ou le moine, qui habite les couches et les creux des arbres pourris; l'émeraudine, insecte charmant et rare ici, d'un vert d'airain doré, qui ne repose que dans le sein des roses et des pionnes; le hottentot, dans la bouze de vache, commune ici, très-rare dans l'intérieur; la famille des dermestes, si funeste aux bibliothèques, vêtements et boiseries; les buprestes; le scarabée onctueux; le capricorne vert d'eau, à odeur de rose; la variété unicolore pourpre doré des cicindelles; la grande cantharide verte; le staphilin de quinze à dix-sept lignes de long; le perce-oreille, long de douze lignes; la blatte, amie des cuisines et des fours; les variétés de la magnifique lepture; le scorpion terrestre, rare; les variétés de teigne de terre et d'eau; la demoiselle; la guèpe; la mouche à pompe droite, très-belle ici.

INSECTES D'EAU.

Les principaux sont: la grande hydrophile de seize à vingt lignes de longueur; le ditique; le tournique, géomètre des eaux; la punaise ou nayade, qui est très-grande dans cette contrée; le scorpion linéaire, très-commun dans les marais; le scorpion-mouche, si riche en couleurs; le scorpion ovale; le cousin, très-importun dans ce pays humide; l'éphémère, qui ne dure qu'un instant, est ici d'une grande beauté; le pou et la puce d'eau, très-beaux dans les marais; la monode ou perroquet d'eau; le binode, grand, dans ce pays, de trente lignes: il est heureusement rare ici, étant cruel, carnivore et infatigable dans la poursuite de sa proie, etc.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

PAGE	LIGNE			
VI	4	et Afin	LISEZ	Afin
VI	14	trop louable	id.	très-louable
5	2	sommissorum	id.	somniferum
5	12	potrydis	id.	botrydis
6	22	séparent	id.	se parent
6	23	omithogale	id.	ornithogale
6	29	anemane	id.	anemone
6	33	panchées	id.	panachées
6	35	tems	id,	tons
7	6	côteaux	id.	et côteaux
7	12	Rhizemorphes	id.	Rhizomorphes
14	44	2me colonne	id.	vulgaris
14	53	id. id.	id.	æthusa
15	21	1re colonne	id.	sambucus
17	19	id. id.	id.	reptans
18	10	2me colonne	id.	corniculatus
19	19	1re colonne	id.	bidens
19	1	2me colonne	id.	arachnites
25	3	dans une description	id.	une description
25	15	modifiée	id.	modifiées.
52	5	te plat-paye	id.	le plat-pays
57	20	penser	id.	panser
59	35	bifuration	id.	bifurcation


Be
18
BEL
456